

L'ÉVÉNEMENT

SYNDICAL

N° 36

23^e année • mercredi 2 septembre 2020

l'hebdomadaire du syndicat UNIA

Place de la Riponne 4 • 1005 Lausanne • tél. 021 321 14 60 • redaction@evenement.ch • www.evenement.ch

JAA CH-1005 Lausanne P.P. / Journal Poste CH SA

23 FRANCS DE L'HEURE: UN MINIMUM!



OLIVIER VOGELSANG

Le 27 septembre prochain, les Genevois devront se prononcer sur l'initiative des syndicats pour un salaire minimum cantonal de 23 francs de l'heure. Aujourd'hui, 10% de la population active du canton gagne moins de 4000 francs par mois. Difficile dans ces conditions de vivre dignement de son travail dans l'une des villes les plus chères du monde. **PAGE 3**

POINT DE MIRE

La santé pour tous et des moyens pour le personnel!

Sylviane Herranz

C'est bien le pire moment qu'a choisi le Conseil fédéral pour annoncer son nouveau projet de réforme de la santé. Un projet dont l'objectif est de réaliser un milliard de francs d'économies. Cela alors que les soignants sortent à peine de la tornade de la première vague du Covid-19. Un ouragan qui a révélé le courage et le dévouement exemplaires du personnel de santé, dans une situation où les salariés du secteur étaient déjà soumis à des conditions de travail exténuantes et à des sous-

effectifs chroniques, après des années d'austérité, de privatisations, de fermetures d'hôpitaux, de réformes et de contre-réformes...

Il y a quinze jours, sous couvert de diminuer la charge des primes maladie pour les ménages, le ministre de la Santé Alain Berset a sorti de son chapeau de nouvelles mesures qui seraient la panacée contre la hausse des dépenses. Il prévoit d'abord d'introduire un «objectif de maîtrise des coûts» dans l'assurance maladie obligatoire. En donnant notamment le pouvoir à la Confédération et aux cantons de définir ce qu'il sera possible ou non de dépenser pour les soins. En cas de non-respect de l'enveloppe budgétaire, ce sera aux «principaux acteurs» du système de décider où et quoi couper... Les besoins en matière de santé de la population seront relégués au deuxième plan. Ce qui, inévitablement, se traduira par une baisse de la qualité et de l'accès aux soins pour les personnes n'ayant que l'assurance de base et, pour les soignants, à de nouvelles pressions dans l'exercice de leur profession.

La seconde mesure est la fin du libre choix du médecin. Chaque personne devra passer par un «premier point de contact»: médecin de famille, cabinet HMO ou centre de télé-médecine... Pour Alain Berset, ce système est largement accepté puisqu'il a été choisi par 70% des assurés. Sait-il seulement combien ont opté pour cette limitation parce que leurs salaires ne permettent pas

de payer des primes complètes? Et combien ont-ils «choisi» des franchises élevées pour la même raison, avec le risque de remettre à plus tard des traitements parfois vitaux? Cette limitation de l'accès au médecin, ou «porte d'entrée limitée» pour reprendre les termes du ministre, accélérera le processus déjà en cours vers la médecine à deux vitesses, une médecine de pointe pour les riches, et une médecine restreinte pour les pauvres, contraints de passer par la «porte d'entrée limitée», derrière laquelle les praticiens devront orienter les patients selon des impératifs de frein aux dépenses.

Or dans son projet de réforme, le Conseil fédéral se garde bien de parler des assureurs maladie, lesquels s'enrichissent avec sa bénédiction sur le dos des assurés. Des assureurs privés qui ont thésaurisé 9 milliards de réserves et n'ont aucune intention de les redistribuer.

Annoncer dans ce contexte un programme d'un milliard d'économies dans les soins, face à un personnel de santé exsangue, qui a été exposé en première ligne lors d'une crise sanitaire amplifiée par l'impréparation des autorités, un personnel que l'on a couvert d'éloges et de remerciements et à qui on refuse aujourd'hui toute amélioration des salaires et des conditions de travail, n'est que mépris et hypocrisie. ■

PROFIL

Olivier Glardon, vétérinaire passionné.

PAGE 2

VOTATIONS

La jeunesse mobilisée pour une Suisse ouverte.

PAGE 6

ÉGALITÉ SALARIALE



La reconnaissance au bout du chemin.

PAGE 7

SANTÉ

Corriger les manquements.

PAGE 9

Sonya Mermoud

A poils, à plumes ou à écailles. De rente ou domestiques. D'ici ou d'ailleurs. Les animaux ont balisé l'existence d'Olivier Glardon. Et continuent à enchanter son quotidien. Ce vétérinaire de 67 ans, à la retraite, en couple et père de quatre enfants, partage son domicile avec un labrador, deux chats, une couleuvre des blés et des Pogonas, une sorte d'iguane. Régulièrement, il travaille pour le compte du Papiliorama à Chiètres, qui abrite des papillons et différentes espèces d'oiseaux, de poissons ou de mammifères comme le Coendou. Un rongeur ressemblant à un porc-épic qu'il affectionne particulièrement, «avec son gros nez, sa queue qui lui permet de se suspendre aux branches et son calme». Le sexagénaire intervient également comme consultant dans les domaines de la cardiologie, l'acupuncture et le comportementalisme au sein du cabinet qu'il a créé à Yverdon en 1988. Il s'occupe aussi de chevaux de particuliers et, ponctuellement, offre gratuitement ses services pour soigner les «compagnons de galère» de gens souffrant d'addictions dans le cadre de l'association «Zone bleue» qui leur vient en aide. «Ces personnes, note avec beaucoup d'empathie Olivier Glardon, se montrent plus soucieuses de la bonne santé de leur animal que de la leur. Elles nous manifestent une grande reconnaissance.»

ESPRIT D'OUVERTURE

A ces activités s'ajoute le mandat de président de la Société des vétérinaires suisses. Une fonction que le retraité occupe depuis le 1^{er} janvier 2019 à 50%, mais qui représente plutôt un engagement à 70% pour ce passionné soucieux de bien faire les choses et œuvrant à une cohabitation plus harmonieuse entre les animaux et les humains dans la société. «Les hommes ont dépassé les limites. Par rapport à la nature. Au vivant. Nous devons changer notre comportement et nous montrer plus raisonnables», déclare Olivier Glardon qui, résolument optimiste, veut encore croire à la bonté des êtres. Et se définit davantage comme un humaniste qu'un scientifique. Dans ce sens, il a une forte notion de l'engagement. Une qualité doublée d'un esprit d'ouverture qui l'a conduit à parcourir le monde. Saisissant des opportunités professionnelles ou poussé par son intérêt pour l'autre, sa soif de rencontres. Le vétérinaire, aussi connu sur les ondes de la RTS pour ses conseils avisés et ses interventions sur des thèmes particuliers, s'est ainsi également formé à Paris, aux Etats-Unis et en Chine. Dans ce dernier pays, en prolongement de sa thèse, il s'est familiarisé en 1981 avec la pratique de l'acupuncture. Il se souvient encore du poids du régime qui a téléguilé la visite et ses échanges en catimini avec certains de ses interlocuteurs.

«Nous nous cachions dans une chambre pour parler de littérature



THIERRY PORCHET

Olivier Glardon porte un regard critique sur notre relation au vivant, mais veut encore croire à la bonté des êtres...

«LES HOMMES ONT DÉPASSÉ LES LIMITES»

Vétérinaire à la retraite, Olivier Glardon reste actif dans plusieurs domaines en lien avec sa profession. Question d'engagement et de passion

française. Même des auteurs comme Emile Zola étaient interdits», sourit Olivier Glardon, qualifiant l'expérience dans l'Empire du Milieu de très enrichissante. En 1979, dans l'Etat américain de Géorgie, le Vaudois fait l'apprentissage du racisme ouvert: «Que des vétérinaires blancs!» Il rentrera de Turquie particulièrement ému par sa population pour laquelle il ressentira un véritable coup de cœur. L'Europe, ce bourlingueur l'a découverte en auto-stop, toujours animé par cette curiosité pour ce voisin habitant ailleurs...

SUICIDES RÉPANDUS

Tout au long de sa carrière, Olivier Glardon va développer ses compé-

tences, travaillant avec les grands puis les petits animaux, œuvrant au sein de l'hôpital de Berne, puis de celui de Zurich. Il évoque la nécessité de communiquer avec ses protégés, de chercher à verbaliser leur ressenti. Il s'agit aussi de se montrer réceptif aux vibrations et à l'écoute de ses sensations, émotions. En mode expérimental... Touché par la cause défendue par les antispécistes sans la cautionner pour autant, cet homme sensible plaide plutôt en faveur d'une réduction de la consommation de viande. Et, jamais, ne banalise l'euthanasie. «Il s'agit toujours d'un moment spécial. Le geste est particulièrement lourd quand on se trouve en porte-à-faux avec la décision du pro-

priétaire. On se trouve alors dans une zone d'inconfort qui frise le stress. On fait son travail, mais on traverse ensuite de grands moments de solitude.» Et le vétérinaire de préciser que la profession figure parmi celles où l'on dénombre le plus de suicides. Cette situation mériterait, estime-t-il, la mise sur pied d'un accompagnement psychologique. Pas de quoi toutefois générer de regrets dans le choix de son métier qui plante ses racines dans l'enfance.

L'IMPORTANCE DES LIENS

Gamin, le Vaudois consacre en effet ses vacances à travailler dans une ferme à Maraçon et s'occupe de vaches et de chevaux. «J'ai su alors ce que je vou-

lais faire de ma vie. Si j'en avais été empêché, ça aurait été une catastrophe», affirme Olivier Glardon, confiant encore que les animaux lui ont beaucoup apporté. «Ils m'ont appris à relativiser beaucoup de choses. A différencier les problèmes existentiels des autres. Ils ont été un révélateur de l'importance des liens mutuels. Et de l'évolution de la société quant à la place qu'elle leur accorde.» Heureux dans son existence, l'homme trouve encore matière à s'épanouir dans ses loisirs. Comme la brocante et la réparation d'anciens meubles. «J'aime les vieux objets, ceux qui ont une âme, et l'idée de prolonger leur vie», souligne le bricoleur, qui pratique aussi le tir à l'arc japonais, le kyu-do. Un art martial mâtiné de zen, basé sur la maîtrise intuitive du geste parfait, «une manifestation de la vie autre que celle perçue par la science». Révolté par la maltraitance animale et la mauvaise foi, Olivier Glardon veut encore rêver à une société qui ne se fonde pas seulement sur le principe «du pain et des jeux». «Un monde plus objectif, plus humaniste et plus écologique, sans tomber dans le dogme.» ■


DE BIAIS

Christophe Gallaz

L'illusion, comme on sait, nous tient souvent lieu de réalité. Y compris, et peut-être surtout, dans les domaines de la vie publique et singulièrement ceux de la politique. Tel est le résultat de la guerre menée par tout populiste contre les faits et les raisonnements que ceux-ci devraient lui suggérer. On se rappelle les menaces formulées par Boris Johnson, Premier ministre du Royaume-Uni, contre la BBC qui se serait rendue coupable de partialité à son encontre pendant sa dernière campagne électorale. Alors même que cette institution médiatique, selon tous les observateurs dégagés des enjeux dictés par l'ambition personnelle, n'avait fait que son travail. Qu'importe: pour un manœuvrier comme l'excité du Brexit, seules valent les émotions qu'il est capable de répandre dans l'opinion. C'en est au point que le mensonge n'est plus une ruse aux plus hauts échelons de certains pouvoirs deve-

DU MENSONGE EN POLITIQUE AUX PRINCIPES DE L'HERBIVORE

nus négativement exemplaires en la matière, et qui rayonnent des Etats-Unis au Brésil en passant par la Biélorussie. Le mensonge est une démonstration de force propre à convaincre. Il sert à convaincre les citoyens matériellement démunis, qui gèreraient n'importe quelle promesse d'eldorado soit-elle délirante. Comme il sert à convaincre les citoyens franchement crétins, d'ailleurs, car ils existent pareillement à foison, ceux-ci - la démocratie n'ayant pas miraculeusement élevé les indices du quotient intellectuel moyen caractérisant notre espèce. Sur ce point, la Convention républicaine récemment organisée dans le cadre des prochaines élections présidentielles américaines aura constitué l'une des réussites les plus spectaculaires répertoriées jusqu'ici dans ce domaine. Je veux dire dans l'exercice qui consiste à répandre les maquillages de la fiction sur les constats et les programmes politiques. Entre les discours de Trump et de Pence, son vice-président, tout ne fut

en effet que surenchère argumentaire à la fois délirante et martelée suivant les tonalités de la vérité, comme si les principes de la télé réalité régissaient aujourd'hui jusqu'aux rhétoriques officielles. C'est à ce stade de ma déploration, quant à la conscience encore possible des masses citoyennes à l'égard du réel et de la vérité, que je songe (bizarrement, pourra-t-on penser) à notre environnement naturel en péril. Et c'est à ce stade, aussi, que je lance cette hypothèse: nous serions-nous mis à croire les pouvoirs et les politiciens menteurs dans la mesure où nos relations intellectuelles et sensibles avec cet environnement naturel ont faibli? Jusqu'à nous permettre de le détruire immensément? A mes yeux, l'ordre des minéraux, l'ordre des éléments fluides, l'ordre des plantes et l'ordre des animaux s'emboîtent et s'articulent entre eux sous le signe d'un décret nécessaire et même vital que nous pourrions nommer celui de la justesse.

Par exemple, aucune espèce d'herbivore ne consomme ses pâturages à l'excès, ni de carnivore ses proies, ni d'insectivore ses mouches ou ses fourmis: ces espèces disparaîtraient instantanément. Elles configurent donc leurs besoins pour que ceux-ci soient satisfaits dans la durée. Ainsi le vivant global est-il synonyme d'une mise en coexistence incessante de ses acteurs et de ses protagonistes, et pouvons-nous la percevoir comme une démocratie. Comme une démocratie qui ne cultive pas le moindre rêve hors du réel, et ne commet pas la moindre embarquée dans la chimère ou la falsification. Si nous glissons Trump et Pence dans le règne animal, ils n'y survivraient pas une seconde tant leurs comportements impériaux de déviants pervers se retourneraient contre eux, et les transformeraient en proies d'autant plus faciles en face non seulement de leurs prédateurs ou de leurs concurrents possibles, mais en face de leurs propres congénères.

Tenez. Imaginez Trump devenu reine des vaches sauvages mentir à ses conseillers qui l'entourent en leur affirmant qu'elles auront à brouter de l'herbe verte en hiver, ou qu'elles en trouveront dans les déserts... Ah, je rêve que soudain non seulement les grands menteurs du monde, mais aussi les réjouis par le mensonge qui n'osent jamais s'adonner à ce vice, mais substituent à celui-ci leur affolante industrie de la crédulité stupide, soient propulsés brutalement dans le règne animal! Tout nus, les grands menteurs et les crédules! Dans les profondeurs de la forêt justicière où les à-peu-près comportementaux ne pardonnent guère à ceux qui s'y livrent! Ou dans les étendues de la savane, où le vautour qui plane aperçoit d'un œil infailible tout ce qui rampe de travers ou boite de façon douteuse, et fond dessus pour le déchieter de son bec en virgule féroce! J'en rêve, vous dis-je. ■

23 FRANCS: LE MINIMUM DU MINIMUM POUR GENÈVE

L'initiative syndicale pour un salaire minimum de 4000 francs est au menu des votations cantonales du 27 septembre prochain

Jérôme Béguin

Orlena a travaillé durant trois ans et demi comme femme de chambre dans un palace genevois. Un emploi exigeant. «Je travaillais 9 heures par jour, debout, avec des mouvements répétitifs», explique-t-elle, en assurant malgré tout aimer ce métier. Le problème est que sa feuille de paie affichait chaque mois 3470 francs brut seulement. «Cela surprend tout le monde pour un hôtel de luxe, mais si on ne le dit pas, personne ne le saura.» Depuis l'année dernière, elle est au chômage et suit une formation de gestionnaire en intendance. Pour s'en sortir, elle a dû économiser «chaque centime». «Je ne vais boire un café à l'extérieur ou me faire un cinéma qu'une fois tous les deux mois et je passe la frontière pour faire mes courses.» Sito (prénom d'emprunt) est également au chômage depuis peu. Il a travaillé six ans dans une blanchisserie pour 3100 francs brut. «Soit un salaire net de 2700 à 2800 francs. C'est compliqué de vivre à Genève avec un tel revenu, j'habite chez mes parents et, sans leur aide, je n'arriverais pas à finir le mois», témoigne-t-il. Judith est, pour sa part, employée comme femme de ménage par une plateforme. «Déclarée, mais mal payée: 20,45 francs l'heure, mais certaines de mes collègues ne touchent que 19 francs. Et, faute d'heures de travail, on doit cumuler d'autres emplois, on n'a pas le choix, on est toutes des mamans. Moi, je fais de la vente et de la coiffure en tant qu'indépendante», dit-elle.

30 000 PERSONNES CONCERNÉES

Au bout du lac, selon la Communauté genevoise d'action syndicale, environ 30 000 personnes, soit 10% de la population active, dont deux tiers de femmes, gagnent moins de 4000 francs par mois pour un plein-temps, la moi-

tié touche même moins de 3500 francs. Des salaires qui ne permettent pas, dans l'une des villes les plus chères du monde, de vivre dignement de son travail. Déposée par les syndicats et soutenue par les partis de gauche et des organisations progressistes, l'initiative «23 francs, c'est un minimum» est soumise en votation le 27 septembre. Elle propose l'instauration d'un salaire minimum de 23 francs l'heure pour toutes les branches, correspondant à 4086 francs mensuels pour 41 heures de travail hebdomadaires, ou 4186 francs pour 42 heures, avec des exceptions pour les jeunes en formation et le secteur de l'agriculture, ainsi que des contrôles et des sanctions pour les employeurs qui ne s'y conformeraient pas. Vingt-trois francs, c'est, d'après le calcul des initiants (voir tableau ci-dessous), le niveau des minima sociaux. Selon la jurisprudence du Tribunal fédéral, un salaire minimum cantonal ne peut d'ailleurs être fixé au-dessus, afin de ne pas se retrouver en porte-à-faux avec la sacro-sainte liberté économique garantie par la Constitution fédérale. «Vingt-trois francs, ça pourrait bien aider, car le travail est quand même difficile», estime Judith. Pour Orlena, «ça change tout, c'est une reconnaissance».

AUGMENTER LE POUVOIR DE NÉGOCIATION

La votation ne tombe-t-elle pas un peu mal dans le contexte de la crise du Covid-19? Secrétaire syndical d'Unia Genève et coordinateur de la campagne, Alejo Patiño conteste cette idée: «Cette crise a révélé que les personnes qui étaient engagées au front, à l'hôpital, dans les EMS, les magasins ou le nettoyage, et qu'on applaudissait le soir, ont justement souvent de bas salaires et de la peine à s'en sortir. Et une crise économique a tendance à tirer les salaires vers le bas. Un salaire minimum permettrait dès lors de disposer d'un socle et d'augmenter le pouvoir de négociation tant collectif qu'indivi-



OLIVIER VOGELSANG

La campagne d'Unia et des autres syndicats pour le salaire minimum bat son plein à Genève où 10% de la population active, soit environ 30 000 employés, dont deux tiers de femmes, gagnent moins de 4000 francs pour un plein-temps. La moitié de ces personnes touchent même un salaire inférieur à 3500 francs...

duel. Cela profiterait à tous les salariés d'avoir un salaire en dessous duquel on ne peut pas descendre. Dans le canton de Neuchâtel, le chômage n'a ainsi pas augmenté après l'introduction d'un salaire minimum, il a, au contraire, diminué et la situation des personnes faiblement rémunérées s'est améliorée.» Neuchâtel, Jura et le Tessin, cantons frontaliers comme Genève, ont déjà plébiscité en votation le salaire minimum. A Neuchâtel, qui a été le premier canton à introduire la mesure en 2017, la vague de licenciements agitée par certains milieux patronaux et bourgeois ne s'est pas produite. Au contraire, le canton a vu l'emploi évoluer plus favorablement que le reste de la région du Mittelland. L'Allemagne a connu la même histoire lors de l'introduction du salaire minimum en 2015, lorsque la droite criait à la catastrophe. Quatre ans plus tard, le pays affichait le taux de sans-emploi le plus bas depuis la réunification. «Lorsqu'on augmente les bas salaires, c'est de l'argent injecté directement dans l'économie. Je suis persuadé que les gens qui ont un salaire correct ne feront plus des kilomètres pour aller faire leurs courses en France», souligne Alejo Patiño. Que répondre au Conseil d'Etat qui met en garde contre le salaire minimum «le plus élevé du monde»? «En comparaison du PIB et du coût de la vie, on se retrouverait plutôt dans la fourchette basse. Le niveau de vie à Genève n'est pas le même qu'ailleurs,

les loyers sont extrêmement hauts, une famille nombreuse devra déboursar au moins 2000 francs pour un appartement en HLM. Alors lorsqu'on ne gagne même pas 4000 francs... On se retrouve souvent mal logé ou alors il faut cumuler plusieurs boulots pour arriver à tourner. Nous estimons qu'un salaire en dessous de 4000 francs relève

de la pauvreté, il n'est pas possible de vivre dignement et il faut faire appel aux aides de l'Etat. Est-ce que c'est à la collectivité publique de subventionner de fait les mauvais salaires? C'est certes le rôle de l'Etat d'aider, mais c'est aussi celui des entreprises de verser des salaires convenables.» ■

UNIA FACE AU MCG LE 8 SEPTEMBRE

Sous le slogan de «Protégeons les salaires, pas les frontières», les syndicats genevois mènent une campagne de front en faveur de l'initiative sur le salaire minimum et contre celle de résiliation de la libre circulation. «Ces deux objets de votation sont les deux faces d'une même médaille ou plutôt d'un même combat, celui de la protection des salaires contre ceux qui rêvent de pouvoir exploiter les travailleuses et les travailleurs sans aucune limite», indique Davide De Filippo, président de la Communauté genevoise d'action syndicale. Pour cerner les enjeux, Unia organise le 8 septembre au Lignon un débat, modéré par Christiane Pasteur, journaliste au *Courrier*, qui mettra aux prises Aldo Ferrari, vice-président d'Unia, et un représentant du Mouvement citoyens genevois (MCG). ■ **JB**

Débat le mardi 8 septembre à 20h (ouverture des portes à 19h30) au Centre de quartier du Lignon (place du Lignon 32).

BRÈVE

AUTRES VOTATIONS CANTONALES OUI À «ZÉRO PERTES» POUR ÉVITER UN ZÉRO POINTÉ SOCIAL

Outre le salaire minimum, les Genevois sont appelés le 27 septembre à se prononcer sur une autre initiative soutenue par les syndicats, «Zéro pertes: garantir les ressources publiques, les prestations et la création d'emplois». Lancée au printemps 2018 par la gauche et les organisations syndicales du bout du lac dans le contexte de la troisième Réforme de l'imposition des entreprises (RIE III), cette initiative demande que le Canton agisse en faveur de la réduction de la concurrence fiscale intercantonale, qu'il préserve le maintien du niveau des recettes fiscales cantonales et communales, ainsi que le financement des services publics et des prestations à la population et renforce enfin la progressivité de l'impôt. Si la Réforme fiscale et du financement de l'AVS (RFFA) a été entre-temps approuvée dans les urnes, les objectifs du texte genevois restent d'actualité pour les initiants alors que le Covid-19 a mis en relief l'importance vitale des services publics. A Genève, ceux-ci ont été fragilisés par des années d'économies budgétaires provoquées par plusieurs réformes fiscales cantonales, qui, cumulées, ont créé un manque à gagner annuel de plus d'un milliard de francs. «La crise économique découlant du coronavirus appelle une intervention massive de l'Etat pour préserver le revenu et l'emploi des salariés. Il est donc nécessaire de garantir les moyens des collectivités publiques pour financer ce plan de relance de l'économie, mais de manière socialement plus juste et écologiquement plus tenable», appuie Davide De Filippo, président de la Communauté genevoise d'action syndicale.

La faïtière syndicale recommande encore d'approuver la modification de la loi constitutionnelle concernant l'aide à domicile présentée par le Grand Conseil et qui propose que les éventuels déficits d'exploitation de l'Institution genevoise de maintien, d'aide et de soins à domicile (IMAD) soient couverts par une subvention portée chaque année au budget de l'Etat. ■ **JB**

Éléments pris en compte pour définir le salaire minimum légal à Genève (données 2018):

Revenu minimum cantonal d'aide sociale:	25 661.-
Loyer et frais accessoires:	13 200.-
Prime maladie moyenne:	6996.-
Total revenu annuel (PC cantonales)	45 857.-

Charges sociales:	4800.-
Salaire minimum annuel brut:	50 657.-

Salaire minimum horaire (sur la base de 42h par semaine)	23.19
Arrondi*:	23.-
Salaire minimum mensuel brut (42h par semaine):	4186.-

*Arrondi vers le bas pour éviter le risque d'invalidation de l'initiative.

Principales branches à salaires inférieurs à 23 francs l'heure:			
	Salaire horaire 2020*	Salaire mensuel brut*	Apport du salaire minimum
Hôtellerie-restauration	20.65	3749.-	+ 437.-
Nettoyages	21.61	3933.-	+ 253.-
Commerce de détail	22.01	4007.-	+ 179.-
Economie domestique	19.49	3547.-	+ 639.-
Blanchisserie	19.60	3567.-	+ 619.-
Coiffure	17.97	3272.-	+ 914.-
Travail temporaire	21.10	3846.-	+ 340.-
Agriculture**	17.50	3185.-	+ 755.-
Salaire minimum légal	23.-	4186.-	

* Sur une base de 42h et intégrant le 13^e salaire s'il existe dans la CCT.

** Selon la même logique que celle appliquée au salaire minimum neuchâtelois, le salaire horaire dans l'agriculture s'élèverait à 21,65 francs, soit un salaire mensuel de 3940 francs pour 42h par semaine.

En tant qu'organisation dynamique comptant près de 190'000 membres, Unia représente les intérêts des salarié-e-s de l'ensemble de l'économie privée. Nous nous engageons pour des conditions de travail équitables et défendons des valeurs de respect et de solidarité.

UNIA

Le Syndicat.

En vue du prochain départ de l'actuel secrétaire régional, nous cherchons pour la **Région Unia Fribourg** un ou une

Secrétaire régional-e (80-100%)

Vos tâches principales

Dans cette fonction, vous serez responsable de la direction de la Région Unia Fribourg. Avec une équipe dynamique, vous développez une politique et un mouvement syndical influant dans les branches du secteur privé. Pour ce faire, vous planifiez et menez des campagnes de syndicalisation, organisez des actions et des mobilisations sur le lieu de travail. Vous vous investissez également dans la politique conventionnelle et sociale de la région. En outre, vous représentez le syndicat auprès des milieux politiques et économiques locaux et êtes garant-e des relations publiques et de la communication. Vous êtes également le ou la responsable d'une équipe pluridisciplinaire et représentez la région Unia Fribourg au sein des organes nationaux d'Unia. En tant que responsable régional-e, vous être garant-e de la mise en œuvre de la stratégie nationale d'Unia au niveau local.

Votre profil

Vous souhaitez faire évoluer la société et êtes engagé-e sur les questions sociales. Doté-e de compétences pour l'organisation de campagnes et pour la gestion de projets, vous avez déjà une expérience professionnelle dans un syndicat ou une ONG. Votre parcours atteste en outre d'une expérience en conduite du personnel. Bonne oratrice/ bon orateur, vous communiquez avec aisance et savez convaincre. Doué-e en négociation et de nature persévérante, votre méthode de travail est structurée et axée sur les objectifs. Grâce à votre esprit d'initiative et à votre charisme, vous êtes capable de fédérer un groupe et de le mener au but. Vous maîtrisez le français et avez une très bonne maîtrise de l'allemand.

Notre offre

Unia vous propose un travail riche de sens, intéressant et varié, ainsi que des prestations sociales progressistes au sein d'une organisation à but non lucratif. Si ce défi vous intéresse et que vous remplissez les conditions requises, c'est avec plaisir que nous ferons votre connaissance et attendons votre dossier complet, **d'ici au 15 septembre** à: Unia secrétariat central, Roberto Induni, Responsable RH & Formation (bewerbung.be@unia.ch), Tel. 031 350 21 30. En conformité avec sa politique interne d'égalité, Unia favorise à compétences égales les candidatures féminines.

CONFÉRENCE-DÉBAT SUISSE-EUROPE: LA SÉPARATION APRÈS UN FLIRT?

A quelques semaines de la votation fédérale du **27 septembre** sur l'initiative de l'UDC «Pour une immigration modérée» (initiative de limitation).

Le Café du Soleil à Saignelégier

vous invite à participer à un débat à propos de cet événement:



Le dimanche 6 septembre à 10h

Selon le programme suivant:

Débat animé par **Georges Maillard**
Journaliste au Quotidien jurassien

Avec:

Laurence Fehlmann Rielle
Conseillère nationale (PS/GE), préfacièr du livre

Rébecca Lena
Secrétaire régionale du syndicat Unia Transjurane

Thomas Sauvain
Secrétaire de l'Union syndicale jurassienne (USJ)

Jean-Claude Rennwald
Auteur du livre «Suisse-Europe: la séparation après un flirt?»

La discussion sera entrecoupée d'échanges avec le public.

Après le débat, l'auteur et la préfacièr offriront l'apéritif aux participants et dédicaceront le livre.

L'ÉVÉNEMENT SYNDICAL

Place de la Riponne 4
1005 Lausanne
Tél. 021 321 14 60
Fax 021 321 14 64
redaction@evenement.ch
www.evenement.ch

ÉDITEUR L'Événement syndical
Syndicat Unia

PRÉSIDENT Aldo Ferrari

RÉDACTRICE EN CHEF Sylviane Herranz

RÉDACTRICE EN CHEF ADJOINTE
Sonya Mermoud

ADMINISTRATEUR Nicolas Jacot

JOURNALISTES

Sylviane Herranz, Sonya Mermoud,
Aline Andrey, Manon Todesco,
Jérôme Béguin

COLLABORATEURS RÉGULIERS

Evelyne Brun, Christophe Gallaz,
Ambroise Héritier, David Prêtre,
Jean-Claude Rennwald, Daniel Süri

PHOTOGRAPHES

Thierry Porchet,
Olivier Vogelsang

ABONNEMENTS

39 éditions par an
Abonnement annuel Fr. 60.-
Abonnement de soutien Fr. 100.-
forum@evenement.ch
Publicité pub@evenement.ch

CONCEPTION & MISE EN PAGES

Atoll "îlots graphiques"
Catherine Gavin

IMPRESSION

Pressor SA, Delémont
Tirage contrôlé 58 164 exemplaires



POUR VOTRE PUBLICITÉ, PENSEZ À L'ÉVÉNEMENT SYNDICAL

Tirage hebdomadaire de près de 60 000 exemplaires
Distribution dans tous les cantons romands

Pour tous renseignements: pub@evenement.ch

WWW.EVENEMENT.CH

MINI ANNONCES

Cocher la case qui convient

- ☐ EMPLOI
☐ VACANCES
☐ À LOUER
☐ IMMOBILIER
☐ 2 & 4 ROUES
☐ À VENDRE
☐ À ACHETER
☐ RENCONTRES
☐ ANIMAUX
☐ DIVERS

18 mots maximum, vos coordonnées non comprises
Tarif: 20 francs (à glisser dans l'enveloppe avec votre annonce)

Ecrire lisiblement, en majuscules. Une lettre par case et une case de libre entre chaque mot

Indiquer vos coordonnées précises (adresse ou numéro de téléphone) dans le texte de l'annonce (non compris dans les 18 mots)

Vos annonces sont à envoyer à: L'Événement syndical,
Service des annonces, place de la Riponne 4, 1005 Lausanne

UNIA
Le Syndicat.

Unia Transjurane Groupes locaux 2020

Groupe local du Jura bernois à Moutier

lundi 7 septembre 2020 à 19h00
Restaurant de la Gare - Avenue de la Gare 19

Groupe local du Jura à Bassecourt

jeudi 10 septembre 2020 à 19h00
Restaurant de la Croix Blanche - Rue du Col.-Hoffmeyer 51

Ordre du jour

- propositions des membres: des thèmes pour le travail syndical
- proposition de nouveaux-elles délégué-e-s régionaux-ales
- présentation et débat sur:

Les accords bilatéraux
NON à l'initiative populaire
«Pour une immigration modérée»

Apéro convivial à la fin de l'assemblée.

Les groupes locaux Unia sont l'espace pour:
- **participer** et échanger expériences et idées
- **proposer** des thèmes pour le débat et le travail syndical
- **décider** les motions pour l'AD régionale (et nationale)
- **s'engager** pour devenir délégué-e de la région

Pour info T 0848 421 600 - transjurane@unia.ch

FACE À LA RÉPRESSION DU DROIT DE MANIFESTER, LA MOBILISATION S'ACCROÎT

Deux procès ont eu lieu jeudi dernier au Palais de justice de Genève à la suite de la contestation d'amendes de police par des militants

Aline Andrey

Ce n'est pas le premier procès. Ni le dernier. Depuis quelques années, les libertés de manifester se réduisent dans la cité du bout du lac. Et les amendes pleuvent sur les militants... qui font recours, et gagnent dans la majorité des cas. Le 27 août, deux audiences ont eu lieu au Palais de justice de Genève. L'occasion pour la Coordination genevoise pour le droit de manifester (CGDM) – composée de syndicats, dont Unia, d'organisations écologiques et de défense des droits humains, ainsi que de partis de gauche – de dénoncer une fois de plus la répression permanente du droit de se mobiliser pacifiquement dans l'espace public. «Les forces de l'ordre poursuivent obstinément une pratique de limitation de ce droit constitutionnel avec la bénédiction du pouvoir politique et ce avant, pendant et après les défilés», s'insurge la CGDM dans un communiqué. Intimidations, sanctions, contraventions sont le lot de nombreuses manifestations. Si la Loi genevoise sur les manifestations sur le domaine public (LMDPu), promue par le procureur actuel Olivier Jornot, date de 2012, elle est appliquée de manière stricte depuis quelques années. Entre autres conditions: la demande d'autorisation, obligatoire, doit être déposée au minimum 30 jours avant, sous peine de payer des émoluments à hauteur de 500 francs; un service d'ordre doit être mis sur pied et les organisateurs sont tenus pour responsables d'éventuels débordements... Les amendes peuvent aller jusqu'à 100 000 francs.

A noter que l'alternative – le PS, les Verts et Ensemble à gauche – a déposé récemment un projet de révision de la loi.

DEUX PROCÈS PARMİ D'AUTRES

Jeudi, le premier recours a été défendu par les avocats Hüsni Yilmaz et Oli-

vier Peter. Cinq jeunes Kurdes, accusés de refus d'obtempérer après s'être enchaînés devant l'ONU pour dénoncer l'invasion d'Afrin (en Syrie), ont écopé chacun d'une contravention se montant à 500 francs. La plaidoirie, comme dans nombre de procès qui ont déjà eu lieu à la suite de contestations d'amendes, a reposé essentiellement sur la non-conformité de la loi genevoise au droit international. S'y ajoute le motif honorable de l'action. «Le Tribunal nous a donné partiellement raison en réduisant l'amende de 500 à 200 francs. Mais nous pensons sérieusement faire appel de cette décision», explique M^e Olivier Peter, qui se réjouit toutefois que le Tribunal a retiré du dossier les photos prises par la police lors de l'action.

La seconde audience concernait une militante qui avait fait une demande de manifestation contre le renvoi d'Ayop, jeune requérant blessé grièvement et souffrant de stress post-traumatique après l'incendie des Tattes (en 2014). Durant la mobilisation en octobre 2018, devant le Grand Conseil, plusieurs manifestants avaient débordé du trottoir, allant à l'encontre des conditions strictes d'autorisation. «La police a demandé à l'organisatrice de les faire respecter. Ce qu'elle a fait, mais une partie des militants n'a pas suivi», explique M^e Olivier Peter. «Elle a reçu une ordonnance pénale d'un montant de 400 francs. Or, le Tribunal fédéral s'était déjà prononcé sur la loi sur les manifestations genevoises concernant la responsabilité des organisateurs. Selon lui, si les autorités ont le droit de demander un service d'ordre dont la fonction est de faire le lien avec la police, ce n'est pas à l'organisateur d'assurer lui-même le respect de l'ordre public. C'est une question de respect du droit fondamental à la réunion pacifique. Nous avons également plaidé le mobile honorable, sachant que,



THÉRRY PORCHET

La Coordination genevoise pour le droit de manifester avait appelé à participer à la Critical Mass du 28 août à Genève. Depuis plus de vingt ans, des cyclistes se retrouvent chaque dernier vendredi du mois pour se réapproprier l'espace public et promouvoir la mobilité douce. Environ 150 amateurs de la petite reine ont défilé dans les rues de la ville, sous surveillance policière. Si l'action n'a pas été interdite, une dizaine de personnes ont néanmoins été amendées...

grâce à cette mobilisation, l'expulsion n'a pas eu lieu.» Le verdict était attendu le 1^{er} septembre (au moment de l'impression de *L'Événement syndical*). Quelques jours plus tôt, la CGDM appelait à participer à la Critical Mass comme chaque dernier vendredi du mois: «Une manifestation, c'est un moment de lutte, de revendication, de vie et de rage, pas un salon de l'auto ni un défilé militaire... Que fleurissent rassemblements et cortèges et que vivent les luttes! Reprenons la rue!» ■

La CGDM a publié un rapport accablant sur la régression de la liberté de réunion pacifique à Genève (2015-2019). Intitulé «Manifester, c'était mieux avant», il peut être téléchargé sur le site: reverse.ch

Comment protéger le travail et les salaires dans l'industrie MEM?

Un cours d'une journée sur ces problématiques est proposé par Unia aux membres des commissions du personnel de la branche et à ses affiliés

Sylviane Herranz

Covid-19 oblige, l'automne risque d'être particulièrement chaud sur le front des négociations salariales et de la défense des emplois, notamment dans l'industrie des machines, des équipements électriques et des métaux (MEM). Ces thèmes seront au centre d'un cours mis sur pied par Unia à l'intention des membres des commissions du personnel de la branche. Une formation ouverte également à tous les affiliés d'Unia travaillant dans cette branche. Un autre sujet d'actualité y sera abordé: la mise en place des contrôles de l'égalité salariale dans les entreprises de plus de 100 employés, soit la plupart des sociétés MEM. Cette obligation a été introduite par la révision de la Loi sur l'égalité entrée en vigueur le 1^{er} juillet de cette année.

Le cours, intitulé «Comment nous protégeons le travail et les salaires dans l'industrie MEM», se déroulera sur

une journée, en italien le 16 septembre à Lugano, en allemand le 8 octobre à Winterthour et en français, à Lausanne, le vendredi 9 octobre.

Dans son invitation, Unia note que l'automne 2020 sera «une période intense pour les commissions du personnel». La branche pourrait en effet être touchée très fortement par la crise actuelle. «La CCT MEM donne beaucoup de droits aux salariés et d'obligations aux directions quant à la participation des commissions du personnel sur les questions de restructuration», indique Matteo Pronzini, responsable de la branche à Unia, tout en soulignant l'importance de participer à cette formation. Outre la familiarisation avec les perspectives économiques, des informations sur la procédure liée à la Loi sur l'égalité et l'approfondissement des connaissances sur les moyens d'agir en cas de restructurations et de licenciements collectifs, le cours permettra aussi de préparer aux négociations salariales 2020-2021. Ces dernières

porteront sur les salaires réels. «Les salaires minimums sont adaptés automatiquement au renchérissement, c'est une nouveauté de la CCT 2018», rappelle Matteo Pronzini.

Des syndicalistes et des économistes d'Unia animeront la journée de formation. Au programme: la situation économique, les salaires (arguments pour les négociations salariales, révision de la Loi sur l'égalité), la protection des emplois (bases légales et CCT, procédures en cas de licenciement collectif, négociation d'un plan social). Dernier point abordé: les bases de la conduite des négociations, soit l'art d'argumenter et de convaincre.

La participation au cours est gratuite. Une indemnité journalière est prévue pour les membres d'Unia n'obtenant pas de dispense pour cette activité syndicale. L'inscription est obligatoire, jusqu'au 10 septembre. ■

Inscription par mail à: mem@unia.ch
Mentionner le lieu et la date choisis.

POING LEVÉ

RÉGLEMENTER LE TRAVAIL SUR APPEL

Par Jérôme Béguin

Un rassemblement contre le travail sur appel était organisé samedi dernier à Berne par l'Alliance contre la ségrégation sociale. Fondée en 2016 par des associations de défense des chômeurs, cette coalition s'engage contre les contrats de travail à «zéro heure». En Suisse, le droit n'impose pas de mentionner un temps de travail minimal dans le contrat, ce qui offre aux employeurs une grande flexibilité et prive les travailleurs et les travailleuses employés sur appel de nombreux droits dans leur emploi, mais aussi en cas de chômage, de maladie et d'accident. Ils seraient plus de 200 000 dans ce cas, selon l'Alliance (un peu moins pour les autorités), dans des branches comme l'hôtellerie-restauration, la logistique, le nettoyage, la sécurité ou le marketing. A la jurisprudence a bien prévu des garde-fous: si le volume du travail varie, l'employeur ne peut pas du jour au lendemain ne plus appeler son collaborateur et le priver de toute rémunération, l'employé a droit, jusqu'à l'échéance du contrat, à son salaire calculé sur la moyenne des salaires perçus. Ça, c'est en théorie, car dans les faits, les travailleurs peinent souvent à connaître et à faire valoir leurs droits.

La crise du Covid-19 a bien mis en évidence la vulnérabilité des personnes dépendant de ce statut. «Lorsque les clients annulent, on n'a plus rien. Durant le confinement, j'ai des collègues qui n'ont touché que 80 francs par mois», témoigne à *L'Événement syndical* Judith, femme de ménage genevoise employée d'une plate-forme. A la demande des syndicats et devant l'ampleur d'un phénomène qu'il jugeait au départ marginal, le Conseil fédéral a élargi le cercle des ayants droit à l'indemnité en cas de réduction de l'horaire de travail (RHT). Les travailleurs sur appel n'avaient en effet pas accès à la RHT si leur taux d'occupation fluctuait de plus de 20%. Cette avancée sur le chômage partiel ne supprime cependant pas les barrières que l'assurance leur oppose par ailleurs. L'Alliance contre la ségrégation sociale demande à supprimer ce critère de fluctuation pour s'en tenir aux modalités communes à tous les salariés, soit la perception d'un salaire mensuel d'au moins 500 francs durant le délai-cadre de cotisation.

L'Alliance contre la ségrégation sociale veut aussi que le contrat de travail mentionne un temps de travail minimal. Dans un postulat intitulé «Réglementer le travail sur appel» et présenté l'année dernière au Conseil des Etats, l'ancien sénateur genevois Robert Cramer avait repris ces deux revendications. Interrogé par la Chambre des cantons, le conseiller fédéral Guy Parmelin ne voyait pas alors l'utilité d'agir en ce sens. Contre son avis, une majorité a approuvé le postulat Cramer en septembre 2019. Le Conseil fédéral a deux ans pour pondre un rapport et formuler des propositions, qui devront encore repasser devant le Parlement... aussi vite que possible, mais aussi lentement que nécessaire. ■

L'ÉCOLE, CE MIROIR DE LA SOCIÉTÉ

A l'heure de la rentrée et quelques jours avant les manifestations de la Grève du climat, rencontre avec Daniel Curnier, spécialiste des questions de transition écologique à l'école

Propos recueillis par Aline Andrey

Plusieurs années avant l'émergence du mouvement de la Grève du climat, Daniel Curnier s'est plongé dans la question écologique au sein de l'institution scolaire. Aujourd'hui docteur en sciences de l'environnement de l'Unil, il soutenait en 2017 sa thèse intitulée «Quel rôle pour l'école dans la transition écologique?». Engagé récemment pour appuyer la nouvelle cellule durabilité du Département de la formation, de la jeunesse et de la culture (DFJC) du canton de Vaud, il revient sur certains éléments développés dans sa recherche, notamment les missions de l'école et les liens de cette dernière avec le monde professionnel.

QUESTIONS RÉPONSES

Dans votre thèse, vous soulignez que l'école, historiquement, a toujours répondu aux besoins de l'économie et de la politique...

A l'origine, l'école est née du besoin de discipliner les enfants des familles ouvrières. C'est vers 1850, pour faire une moyenne européenne, qu'une majorité d'enfants commence à être éduquée au sein de l'institution. Avec l'exode rural et le travail en usine, les enfants ne sont plus à proximité des parents. L'école a pour but de faire face à la délinquance urbaine et à l'insécurité liées à ces jeunes, mais aussi à les discipliner en vue de leur intégration dans les fabriques. A la fin du XIX^e siècle, avec la montée des

tensions entre les grandes nations européennes, l'histoire et la géographie entrent dans le cursus dans le but de créer un attachement au territoire national et à une identité commune. Cette homogénéisation de la population était nécessaire pour que des jeunes soient prêts à aller se faire charcuter dans les tranchées pour défendre leur Patrie. A la suite de chacune des deux Guerres mondiales, les branches techniques entrent dans l'enseignement pour répondre à la demande des usines militaires qui se convertissent dans la production civile et qui ont besoin de personnel qualifié.

Historiquement, l'école apprend donc à obéir. Elle est aussi un reflet de la société. Des lois aux plans d'études, des textes de la Constitution à la grille horaire, il y a ce qui est prescrit au niveau légal, ce qui est réel – soit ce qui est fait en classe avec une certaine marge d'adaptation selon les enseignants –, et toute une partie cachée, inconsciente, liée aux valeurs, à l'acculturation... Par exemple, du point de vue du genre, l'idée que les garçons sont forts en maths et les filles en langues a longtemps été transmise par l'enseignant sans qu'il s'en rende compte, parfois même à l'encontre de ses propres valeurs.

Pourquoi dites-vous que l'école publique a peu évolué?

Les structures sont les mêmes. Un établissement, des élèves en rang, un professeur devant, un cours, une sonnerie... Hormis quelques classes pilotes en Finlande, l'école publique ne bouge pas. Ce sont dans des écoles privées alternatives (Steiner, Montes-



Daniel Curnier, docteur en sciences de l'environnement de l'Unil, questionne le rôle de l'école publique en ces temps de crise écologique.

sori, etc.) ou dans certaines écoles internationales hypercapitalistes que d'autres modèles se développent. Il manque une impulsion, du courage politique et des moyens pour changer l'école publique. L'inertie du système est énorme. Une note, ce n'est pas obligatoirement le résultat de la correction de réponses vraies ou fausses. Pourtant, les ECR (épreuves cantonales de référence, *ndlr*) ou le système PISA (tests internationaux, *ndlr*) présupposent des réponses prédéterminées. Sans forcément annuler les évaluations, on peut noter un travail de groupe, un projet, un engagement... Dans plusieurs pays d'Europe du Nord, les élèves ne redoublent pas, mais ont droit à des appuis. L'intelligence logico-mathématique et verbo-linguistique – soit, pour faire simple, la lecture, l'écriture et le calcul – représente les deux tiers du temps d'apprentissage. Or, il y a d'autres formes d'intelligence.

Comment transformer l'école, au niveau des stéréotypes de genre, des discriminations ou encore de la crise écologique?

On ne peut pas faire évoluer une pratique en changeant un seul élément du système. Si on modifie la formation des professeurs, cette mesure doit s'accompagner de formations continues pour les enseignants déjà en place, de modifications dans les plans d'études, d'injonctions de la part du Département, de l'instau-

ration de journées thématiques... Comme déjà dit, l'école est un reflet de la société. Elle ne peut pas à elle seule changer les mentalités. C'est un mythe que de penser qu'on va former les générations futures et que tout ira mieux. C'est aussi aux générations présentes de changer. L'institution réagit aux «nouvelles demandes sociales». Les pressions sont complexes et jamais uniformes, il y a toujours des résistances aussi. On veut faire croire que l'école est neutre religieusement et politiquement. C'est faux. Par exemple, l'arrivée du numérique dans l'école résulte de pressions extérieures. La formation à ces outils est un projet de société. L'introduction de l'anglais – et non pas du suisse-allemand, du chinois ou du brésilien – plus tôt dans le cursus va dans le sens d'une internationalisation de l'économie...

La fermeture des établissements due au Covid-19 a-t-elle renforcé les inégalités?

Le nombre et l'intensité des décrochages sont encore difficiles à estimer. Mais, dans tous les cas, l'école, en règle générale, n'atténue pas les inégalités. Et le Covid-19 aurait, semble-t-il, encore accentué cette tendance. Le changement de système dans le canton de Vaud, qui est passé de trois filières à deux, accentue encore la domination d'une élite, avec d'un côté les bons et de l'autre les mauvais. En revanche, avec une

seule filière, de nombreuses études montrent que le niveau moyen est similaire, mais avec moins de disparités entre les élèves.

Quelle est votre école idéale?

Une école qui forme de futurs citoyens émancipés, très bien informés sur les enjeux écologiques et sociaux globaux, ainsi que leurs répercussions; et qui ont développé des modes de penser critiques, complexes et éthiques. Une école où les jeunes soient outillés pour agir sur le monde et les structures sociales et politiques. L'interdisciplinarité et l'enseignement hors les murs devraient être développés, mais pour cela il faut des moyens, notamment pour accompagner les enseignants dans ces réformes.

L'école publique forme pourtant aussi des esprits critiques. N'en êtes-vous pas la preuve, tout comme les jeunes qui manifestent pour le climat depuis près de deux ans dans la rue?

En effet, cet esprit critique peut être développé grâce à certains enseignants, mais cela se fait surtout dans les filières élitistes de l'école obligatoire et postobligatoire, puis à l'université. Plus largement, l'école devrait enseigner le savoir des questions plutôt que celui des réponses. Autrement dit, l'important est d'enseigner aux élèves à se poser des questions et à se forger une opinion construite. ■

La jeunesse se mobilise contre le repli

Un comité pour une Suisse ouverte lance une campagne en ligne contre l'initiative de résiliation de l'UDC

Aline Andrey

«Nous nous engageons pour l'ouverture, l'égalité des chances et la solidarité, et nous prenons fermement position

contre le cloisonnement de la Suisse.» C'est pour défendre ces valeurs que le Comité des jeunes pour une Suisse ouverte (JKOS) lance une campagne sur les réseaux sociaux pour s'opposer à l'initiative de résiliation sur laquelle

les citoyens devront voter le 27 septembre. Fort de plusieurs organisations*, dont la Commission jeunesse de l'Union syndicale suisse (USS), le comité rappelle dans un communiqué de presse que cette initiative lancée par l'UDC constitue une menace pour les jeunes employés et les étudiants, car «elle met en danger les mesures d'accompagnement qui assurent la protection des salaires et les conditions de travail», mais aussi restreint les possibilités de formation. Pour le JKOS – créé en réaction à l'acceptation de l'initiative contre l'immigration de masse en 2014 –, il est donc impératif de refuser cette nouvelle attaque du parti d'extrême droite. «Ce n'est qu'en mobilisant les jeunes et en votant clairement Non le 27 septembre que nous pourrions garantir que la jeunesse en Suisse continuera à l'avenir à bénéficier des échanges européens, tant au niveau éducatif que professionnel», explique Jean Claude Barandun, secrétaire du JKOS.

RÉINTÉGRER ERASMUS

Depuis 2015, le JKOS, parrainé par le Conseil suisse des activités de jeunesse (CSAJ), se donne pour mission d'infor-

mer les jeunes et de promouvoir la tolérance. La réintégration de la Suisse au programme de mobilité Erasmus+ est aussi l'un de ses objectifs. Si une alternative pour les étudiants suisses a été trouvée pour 2018-2020 (SEMP – Swiss-European mobility programme), cette solution est accompagnée de restrictions et comporte une grande charge administrative. «Cela garantit un certain nombre d'échanges, notamment pour les étudiants des Hautes Ecoles spécialisées. Cependant, les possibilités se sont effondrées dans les universités de sciences appliquées et les écoles supérieures», déplore Kathrin Ziltener, coprésidente de la Commission Jeunesse de l'USS.

«Pour les étudiants, le SEMP ne permet pas autant de possibilités d'échanges qu'Erasmus+, étant donné que les institutions (Hautes Ecoles et universités) doivent négocier des accords individuels avec les universités partenaires, précise Nadine Aebischer, membre de la direction du CSAJ. En plus d'offrir davantage de possibilités de mobilité aux jeunes en Suisse, une adhésion à Erasmus+ donnerait accès à ses plateformes et à ses outils, permettrait des synergies entre les différentes institu-

tions européennes et suisses, ce qui augmenterait l'attractivité de ces dernières.»

Une pétition** a donc été lancée par le CSAJ et d'autres organisations de jeunesse pour que le Conseil fédéral reprenne les négociations avec l'Europe pour la période 2021-2027. Or, un Oui dans les urnes à l'initiative de résiliation ruinerait tout espoir. ■

*Conseil suisse des activités de jeunesse (CSAJ), Union des étudiant-e-s de Suisse (VSS-UNES-USU), Young European Swiss (YES), Union syndicale suisse (SGB), Union der Schülerorganisationen (USO), Plan International, Okaj Zürich, Fanarbeit, Infoklick.ch, YoungCaritas

**act.campax.org/petitions/pleine-adhesion-a-erasmus-des-2021

comitedesjeunes.ch
facebook.com/comitedesjeunessuisseouverte
instagram.com/pourunesuisseouverte



Les jeunes étaient massivement descendus dans la rue le 1^{er} mars 2014, pour protester contre le succès de l'initiative de l'UDC «contre l'immigration de masse». Ce jour-là, plus de 10 000 personnes manifestaient à Berne pour une Suisse ouverte et solidaire,

L'ÉGALITÉ SALARIALE, UN COMBAT DE SISYPHE...

Deux couturières du Bongénie à Lausanne se sont battues durant huit ans pour obtenir l'égalité salariale. Un accord a été passé, reconnaissant les discriminations subies

Propos recueillis par Sylviane Herranz

C'est une victoire, qui laisse toutefois un goût amer. Une victoire dont on ne peut, hélas, parler qu'à demi-mots. Fabienne et Natalina se sont battues durant huit ans devant la justice pour faire reconnaître la discrimination salariale subie chez Bongénie à Lausanne. Toutes deux couturières, elles travaillaient dans l'atelier du magasin de Saint-François. Elles y effectuaient des retouches sur les vêtements de luxe vendus par la chaîne Bongénie Grieder, présente dans plusieurs villes de Suisse. Payées sur la base d'un salaire à plein temps inférieur à 4000 francs, elles avaient appris qu'un collègue tailleur, non qualifié et sans CFC, gagnait 1000 francs de plus par mois.

Après une longue procédure, débutée en 2012 pour Fabienne et en 2013 pour Natalina, elles ont signé un accord avec le grand magasin, mettant fin au conflit devant la justice. Elles ont obtenu le paiement de la différence de salaire constatée par une expertise judiciaire, ainsi qu'un supplément reconnaissant leurs qualifications, leur expérience et leurs responsabilités plus élevées que celles des tailleurs, ces derniers n'effectuant que des retouches simples, uniquement sur les vêtements masculins. Des indemnités de licenciement leur ont aussi été accordées. Fabienne a été mise à la porte en 2012 après qu'elle a demandé, oralement, à être augmentée pour que son salaire se rapproche de celui de son collègue homme. Un reproche inscrit sur une fiche d'évaluation qu'elle a pu produire devant le tribunal. Le contrat de Natalina a été cassé fin 2019, une condition qu'elle a dû accepter pour finaliser la convention. Elle était jusque-là protégée d'un congé par la loi, sa demande d'égalité salariale ayant été déposée par son avocat alors qu'elle était encore en poste.

S'il ne peut être donné de chiffres, les deux couturières ont été reconnues dans leur droit à l'égalité et ont pu récupérer un montant considérable. Reste que la victoire est amère. Elles auraient préféré une décision de justice, pour que l'inégalité constatée par l'expertise judiciaire, située entre 24% et 32%, soit gravée dans le marbre et pour aider à faire avancer la cause de l'égalité. Mais elles ont dû se résoudre à accepter la convention.

Contrairement à Natalina qui touchera un rattrapage pour ses neuf ans passés au Bongénie, Fabienne ne bénéficiera que d'un rétroactif de cinq ans comme le prévoit la loi. Elle sera discriminée

une deuxième fois, puisqu'elle n'a pas pu récupérer de cotisations au 2^e pilier, et une troisième au niveau fiscal. Le canton de Vaud, à l'inverse de celui de Fribourg où vit Natalina, ne considère pas la somme perçue comme un rattrapage d'une discrimination salariale. Fabienne perdra quelques milliers de francs, son taux d'imposition allant exploser.

Fabienne et Natalina avaient reçu, fin janvier 2019, le «Prix Engagement» d'Unia pour leur lutte exemplaire en faveur de l'égalité*. Elles partagent aujourd'hui leur combat.

QUESTIONS RÉPONSES

Pourquoi avez-vous accepté de signer cette convention?

Fabienne: La protection juridique ne voulait plus nous suivre, estimant que nous avions obtenu un bon accord. C'est vrai qu'il est très bien. Et c'est parce que nous nous sommes battues durement pour l'améliorer.

Natalina: Nous avions espéré un jugement pour impulser un changement de la loi sur l'égalité, mais c'est très compliqué. On nous a aussi averties que, si on allait jusqu'au Tribunal fédéral, on risquait d'obtenir beaucoup moins et même de tout perdre. Nous sommes néanmoins satisfaites, car cet accord est une reconnaissance de l'inégalité que nous avons subie.

Quel est votre sentiment après toutes ces années?

F. Nous avons gagné et sommes très contentes. Mais ça a duré huit ans! Les procédures ont été très longues. Cette victoire est basée sur une expertise judiciaire ayant montré que nos qualifications et nos tâches étaient supérieures à celles des hommes. Nous avions un CFC, ce qui n'était pas le cas des tailleurs, et effectuions des travaux plus minutieux et plus complexes qu'eux.

N. Pour cette expertise, le juge avait choisi parmi des experts proposés par la direction. C'était des experts honnêtes. Ils ont interrogé tout le personnel et des personnes qualifiées du métier, et ont pu analyser les tâches réelles effectuées par les couturières et les tailleurs.

F. Pour moi, la défense de ma formation et de mon CFC que l'entreprise ne voulait pas reconnaître était aussi importante. En termes de bilan, je déplore que ce soit toujours aux femmes de faire la première démarche de «suspicion d'inégalité» et



THIERRY PORCHET

Fabienne et Natalina: de la détermination et de la complémentarité! Ensemble, elles ont mené à bout une longue procédure pour obtenir l'égalité salariale. Elles ont même gagné davantage, leurs compétences et les qualifications de leur métier de couturière ayant été reconnues comme supérieures à celles des hommes travaillant dans l'atelier du Bongénie à Lausanne.

qu'elles risquent le licenciement si elles se mettent trop tôt en avant. Tant qu'il n'y aura pas de transparence des salaires en Suisse, il n'y aura pas d'égalité.

Pourquoi votre combat a-t-il duré si longtemps, sans même que le Tribunal de première instance se soit prononcé?

N. Il y a d'abord eu une longue procédure où la direction ajoutait des allégués (liste de faits détaillant la demande judiciaire et la réponse de la partie adverse, *ndlr*). Il fallait répliquer à chaque fois. Puis une bataille autour de l'expertise judiciaire que la direction refusait.

F. Quand nous avons su que le salaire réel du tailleur était d'environ 5700 francs, et que l'expertise judiciaire a établi que notre formation et nos compétences étaient plus élevées, nous avons aussi augmenté nos prétentions. Il y a encore eu un ajournement de procédure, car l'entreprise voulait faire une certification Equal-Salary. Or, cette expertise, commerciale, est une arnaque. Elle se fonde uniquement sur les dires de l'employeur, sans interroger le personnel ni analyser le travail. Le représentant d'Equal-Salary l'a expliqué au juge lors de son audition!

N. Les auditions de témoins ont également pris beaucoup de temps. L'entreprise en avait proposé 19, pour répondre aux mêmes questions! En tout, il y en a eu 35. Les auditions ont duré 61 heures, sur 13 jours!

Comment se sont déroulées ces auditions?

F. Des témoins ne nous connaissaient même pas! Certaines questions venant de l'employeur étaient insultantes, humiliantes. Ce qui était dur, c'est que des choses fausses, et même absurdes, étaient affirmées et nous ne pouvions pas nous exprimer, réagir. C'était frustrant.

N. C'était aussi difficile d'entendre des anciennes collègues dire que l'on faisait un travail moins qualifié que les hommes, alors qu'elles savaient très bien qu'on se battait pour l'égalité...

N et F. Nous pensons que des témoins ont été briefés par la direction, alors que c'est interdit. Un employeur d'une autre société est arrivé avec une veste à montrer au juge. S'il n'avait pas été informé des questions, il ne l'aurait pas amenée!

Qu'est-ce qui vous a pris le plus d'énergie?

F. C'est peut-être la préparation et les réponses aux allégués. Nous en avions environ 200. L'employeur entre 600 et 800! En cinq ans, nous avons accumulé plus de 12 mètres de classeurs de références de fiches sur les travaux effectués par les femmes et les hommes dans l'atelier. Le juge n'avait jamais vu ça!

N. La préparation du dossier avant de me lancer dans la procédure a été très lourde. Par chance, j'étais encore au Bongénie, même si, par la suite, ça

n'a pas toujours été facile. J'ai collecté des preuves des travaux que nous réalisons sur chaque vêtement, photos et descriptifs à l'appui. L'expert a pu faire son travail sur cette base. C'était très concret, car il est difficile de parler des actes de notre métier à quelqu'un qui n'y connaît rien.

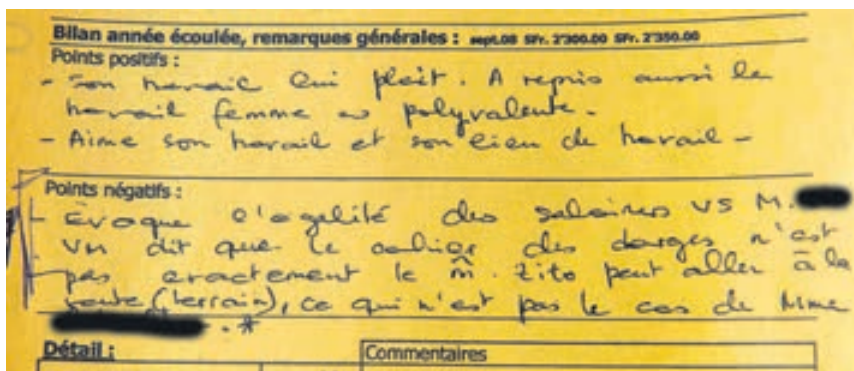
Comment avez-vous fait pour tenir toutes ces années?

N et F. On en a eu marre bien souvent, notamment la première fois que la protection juridique ne voulait plus suivre. Mais grâce au Bureau vaudois de l'égalité et à Unia, nous avons pu continuer. C'était aussi important d'être à deux. Nous étions complémentaires. L'une à l'extérieur, l'autre dedans. Mais ça n'a pas été facile, on nous a beaucoup discréditées dans l'entreprise. Certains n'ont eu que la version de Bongénie.

Après cet accord, les couturières de Bongénie ont-elles été augmentées?

F. Non. Je ne pense pas qu'elles l'aient demandé. Et Bongénie a trouvé le moyen de régler le problème: il n'y a plus d'hommes dans les ateliers de couture! ■

*Voir L'ES du 6 février 2019.



Extrait d'une fiche d'évaluation de Fabienne, qui travaillait à Bongénie à temps partiel avant de se faire licencier.

THIERRY PORCHET

«VICTOIRE EN DEMI-TEINTE»

Unia a soutenu les deux couturières dans leur combat. Yolande Peisl-Gaillet, responsable à l'égalité du secteur tertiaire d'Unia, nous donne son appréciation sur l'accord passé.

«C'est une victoire en demi-teinte. Il n'y a pas eu de reconnaissance légale par un tribunal et il reste des problèmes fiscaux à résoudre. La réponse du Conseil d'Etat vaudois à ce sujet est plus que décevante. Ce qui est très positif, c'est qu'au final, les revendications de ces deux combattantes ont été entendues. L'employeur reconnaissant qu'elles se sont trouvées dans une situation de discrimination «involontaire».

Sur le fond, il est intolérable que, lorsqu'on évoque un problème d'égalité salariale, pourtant garantie par la Constitution et par la loi, on laisse des femmes seules, dans une situation où les choses n'avancent pas, avec de grands risques financiers et pour leur santé.

Tout le système, les juges, les avocats, poussent ces femmes à la conciliation, à abandonner, alors qu'il s'agit d'un délit de l'employeur. Cela dédouane ce dernier de ses responsabilités. Lorsqu'il y a un soupçon d'inégalité, cela devrait être soumis d'office à la justice.» ■

RENSEIGNEZ-VOUS AVANT DE VOUS LANCER!

Fabienne et Natalina livrent quelques conseils aux femmes souhaitant faire respecter leur droit à l'égalité salariale:

- En premier lieu, renseignez-vous sur l'avant et l'après procédure (protection contre le licenciement, preuves, 2^e pilier, fiscalité, etc.).
- Tournez-vous vers les bonnes instances: chez Unia, qui offre à ses membres une protection juridique, et vers les Bureaux de l'égalité (conseils, liste d'avocats, etc.).
- Ne vous lancez jamais dans la procédure avant d'avoir un certain nombre d'indices pouvant attester que la discrimination est vraisemblable.
- Ne faites jamais une demande d'égalité oralement, cela ne protège pas contre le licenciement.
- Constituez un dossier le plus complet possible avec des éléments sur les salaires et les tâches spécifiques effectuées par les femmes et les hommes.
- Contractez une protection juridique avec une bonne couverture (plus de 100 000 francs) et veillez au délai d'attente avant de commencer la démarche.
- Si vous estimez que vos qualifications, votre expérience et votre cahier des charges sont plus importants, ne demandez pas seulement l'égalité, mais un salaire supérieur.
- Essayez d'être plusieurs: l'union fait la force.
- Ne lâchez rien et bonne chance: ça peut durer dix ans! ■

Fabienne se tient à la disposition de toute personne souhaitant entreprendre une démarche pour l'égalité salariale. En cas d'intérêt, adressez-vous à: redaction@evenement.ch

COMMUNIQUÉ

TAUX MINIMAL LPP LES RENTES DU DEUXIÈME PILIER CONTINUENT DE FONDRE

La Commission LPP a recommandé au Conseil fédéral, le 25 août, de baisser le taux d'intérêt minimal LPP pour le fixer à 0,75%. C'est du jamais vu. Les rentes du 2^e pilier vont donc continuer leur chute libre. Il faut maintenant que le gouvernement corrige cette erreur pour stabiliser les rentes et mettre fin au torpillage de la confiance dans la prévoyance professionnelle. L'Union syndicale suisse (USS) s'oppose à cette baisse du taux d'intérêt minimal dans le 2^e pilier. Lors de son audition, elle avait demandé le maintien du taux de 1%. La Commission LPP a toutefois décidé, à une courte majorité, de recommander au

Conseil fédéral de baisser encore ce taux minimal de 1% à 0,75%. Elle déstabilise ainsi sans raison la confiance déjà très précaire des assurés dans le 2^e pilier. Depuis des années, les taux de conversion et les rentes des caisses de pensions sont en baisse constante, tandis que les assurés paient des cotisations plus élevées que jamais. Une réduction quasi préventive du taux d'intérêt minimal ne correspond pas à la volonté de la loi. Celle-ci prévoit que le taux minimal doit être fixé de telle sorte que les revenus des placements soient crédités aux assurés et aux assurées. Sur plusieurs années, il devrait donc correspondre

approximativement aux rendements obtenus par un portefeuille de fonds de pensions raisonnable. Ce n'est plus le cas si le taux d'intérêt est réduit. C'est pourquoi une nette majorité des partenaires sociaux consultés s'y sont opposés.

Les institutions de prévoyance ont entamé l'année 2020 sur des bases très solides, et 2019 est considérée par plusieurs indicateurs comme l'année ayant enregistré la meilleure performance jamais mesurée. Et la performance annuelle moyenne au cours des dix dernières années se situait, selon les sources, à près de 5%. Par ailleurs, les réserves de fluctuation des caisses de pensions sont bien garnies et leur situation financière est considérée comme stable tant par l'autorité de surveillance de la prévoyance professionnelle que par l'étude de Swisscanto sur les caisses de pensions, publiée récemment.

Bien que les distorsions du marché et les chutes des cours aient été nombreuses durant le 1^{er} trimestre 2020, la situation sur les marchés financiers s'est désormais stabilisée, et les baisses ont déjà été en bonne partie compensées. Tous les grands indicateurs le confirment. Les taux de couverture à la fin juin étaient en moyenne de 107,9%, soit plus élevés qu'à la fin 2018.

Dans ce contexte, le fait de proposer une nouvelle réduction du taux minimal fait fi de toute perspective de long terme, qui devrait pourtant être la force du 2^e pilier, comme le soulignent d'ailleurs de nombreux acteurs. L'USS demande au Conseil fédéral de corriger cette erreur, de maintenir le taux d'intérêt minimal à 1% et de ne pas suivre la décision d'une petite majorité de la Commission LPP. Il faut à tout prix mettre un terme à la chute libre des rentes. ■ **USS/L'ES**



MATHIEU BERGER/ARCHIVES

Les rentes du 2^e pilier sont attaquées de toutes parts, que ce soit sur le taux de conversion, dont la baisse avait été refusée en votation il y a 10 ans, ou sur le taux d'intérêt minimal. Une baisse de ce dernier aura pour effet des pensions moins élevées pour les travailleurs au moment de la retraite.

COURRIER

DÉFENSE AÉRIENNE SUISSE: UN VOTE À L'AVEUGLE

Le 27 septembre prochain, le peuple suisse devra se prononcer, par la voie des urnes, pour l'octroi d'un crédit de 6 milliards de francs pour l'acquisition de nouveaux avions de combat. Si l'utilité de la défense aérienne est connue, là où cela fait mal, voire très mal, c'est qu'il n'est nullement fait état des coûts d'entretien de ces appareils pendant leur durée de vie. Cela peut s'élever à plusieurs milliards de francs selon les opposants à ce crédit. De plus, on ne sait pas quel type d'avions sera acquis et très

peu de choses sur le nombre d'appareils qui seront achetés. Cela apparaît comme un fait accompli, que l'on peut considérer comme très peu démocratique. En cette période de Covid-19, n'y a-t-il pas d'autres urgences? Tel l'état sanitaire de notre pays? Au début de cette pandémie, il manquait beaucoup de choses dans le domaine médical: des masques, du désinfectant, des moyens pour tester les personnes, etc. Quand il s'agit de l'armée, la porte des crédits est largement ouverte. Si bien que

les opposants n'ont pas d'autre choix que de recourir à la voie du référendum. Or, il serait plus profitable de changer de priorité, de s'orienter davantage vers le domaine de la santé en matière d'investissements. Parce que la santé doit primer sur les dépenses militaires. Face à un choix aussi peu démocratique, il est essentiel d'introduire un Non résolu dans l'urne, le 27 septembre 2020. ■ **Thierry Cortat, Delémont**

AGENDA UNIA

FRIBOURG

PERMANENCES

Dans la région Fribourg, la permanence est ouverte par téléphone au 026 347 31 31 et par e-mail à fribourg@unia.ch.

En cas de nécessité, un rendez-vous avec une ou un secrétaire syndical peut-être fixé par téléphone. Les plages de temps encore disponibles sont fournies lors de l'appel téléphonique.

Les entretiens ont lieu à Bulle ou à Fribourg.

GENÈVE

HORAIRES DU SECRÉTARIAT

Les locaux du syndicat Unia sont ouverts au public les lundi, mardi, jeudi et vendredi après-midis de 14h à 18h. Les adhésions pouvant être réalisées à nos guichets, nous invitons les personnes qui ne sont pas membres et qui souhaitent un conseil à se présenter dans nos locaux. **Notre charge de travail actuelle nous force en effet à réserver tout conseil juridique à nos adhérents.**

PERMANENCE PAPYRUS

Le mercredi de 14h à 18h, uniquement sur rendez-vous. La permanence a lieu au syndicat.

NEUCHÂTEL

HORAIRE DES SECRÉTARIATS

Neuchâtel

Permanence administrative: du lundi au jeudi de 10h à 12h, le mardi et le jeudi de 15h à 18h.

Permanence syndicale: le jeudi de 15h à 18h.

La Chaux-de-Fonds

Permanence administrative: du lundi au jeudi de 10h à 12h, le lundi et le mercredi de 15h à 18h.

Permanence syndicale: le lundi de 15h à 18h.

Le Locle

Ouverture du bureau: le lundi de 9h30 à 12h; le mardi et le jeudi de 9h30 à 12h et 15h à 17h30.

Permanence téléphonique: le lundi et le mercredi de 8h à 12h, le mardi et le jeudi de 8h à 12h et de 14h à 17h30.

Fleurier

Ouverture du bureau: le lundi, le jeudi et le vendredi de 9h30 à 12h, le mardi de 9h30 à 12h et de 15h à 17h30.

Permanence téléphonique:

Le lundi, le jeudi et le vendredi de 8h à 12h, le mardi de 8h à 12 h et de 15h à 17h30.

RETRAITÉS

Course régionale des retraités annulée

Après mûre réflexion et consultation d'un certain nombre de retraités actifs, nous avons décidé de supprimer la course annuelle 2020 à cause du virus qui semble ne pas vouloir nous quitter. Donc, nous espérons revenir avec une belle proposition de course au printemps 2021.

Prenez encore et toujours bien soin de vous.

Andrée Schnegg, responsable régionale des retraités Unia

LA CHAUX-DE-FONDS

GROUPE DES RETRAITES

Fondue

Comme chaque année, nous vous invitons à venir déguster notre traditionnelle fondue le **mercredi 23 septembre dès 11h30.**

Ce repas aura lieu à la salle Sainte Anne, Sacré-Cœur, rue du Temple-Allemand 24.

Cette salle est grande, les normes de sécurité Covid pourront être respectées, gel hydroalcoolique à disposition.

Inscriptions auprès de Didier Gigon:

tél. 032 968 63 08 ou 079 385 37 55

jusqu'au 21 septembre dernier délai.

Au plaisir de partager un bon moment de bonne humeur.

Didier Gigon

TRANSJURANE

PERMANENCES SYNDICALES

Delémont: lundi et jeudi de 14h30 à 18h, vendredi de 9h à 12h.

Porrentruy: lundi et jeudi de 14h30 à 18h.

Moutier: jeudi de 14h30 à 18h (présence d'un secrétaire syndical le 1^{er} jeudi ouvrable de chaque mois).

Tavannes: lundi de 14h30 à 18h.

St-Imier: mardi de 14h30 à 18h, jeudi de 14h30 à 18h (permanence administrative le jeudi).

Permanence téléphonique: 0848 421 600, lundi au jeudi de 14h30 à 17h30 et vendredi de 9h à 12h.

PERMANENCES CAISSE DE CHÔMAGE

Delémont: lundi et jeudi de 14h30 à 18h, vendredi de 9h à 12h.

Porrentruy: lundi de 14h30 à 18h.

Moutier: jeudi de 14h30 à 18h.

Tavannes: lundi de 9h à 12h et de 14h30 à 18h, mardi et jeudi de 9h à 12h et de 14h30 à 17h, mercredi de 9h à 12h.

St-Imier: mardi de 14h30 à 18h, jeudi de 14h30 à 18h

BRÈVES

SUISSE LA GRÈVE DU CLIMAT RETROUVE LA RUE

Le mouvement écologique de la jeunesse, la Grève du climat, appelle à manifester ce vendredi 4 septembre partout en Suisse. Les organisateurs invitent à apporter banderoles, drapeaux, slogans, tambours, et masques, coronavirus oblige. Entre autres cortèges prévus: à Neuchâtel, le rendez-vous est donné à 18h à la gare; à Fribourg, un rassemblement est prévu dès 15h30 à la place George-Python; à Genève, la manifestation partira à 16h de la place des Vingt-Deux-Cantons pour se terminer à la plaine de Plainpalais; à Delémont, le cortège s'ébranlera à 17h45 de la place de la Gare; à Lausanne, le défilé débutera à 14h de la place de la Gare pour finir à la Riponne. Dès 17h, des rassemblements et des actions sont prévus dans le canton de Vaud de manière décentralisée afin d'inclure le plus de monde possible. Ce vendredi de grève et de mobilisation représente une première étape du mouvement «Debout pour le changement» réunissant d'autres organisations – telles que Greenpeace, XR, BreakFree et Collective Climate Justice. Une grande mobilisation est prévue du 20 au 25 septembre à Berne. ■ **AA**

Informations sur la Grève du climat: climatestrike.ch

Informations sur le mouvement «Debout pour le changement»: riseupforchange.ch

DELÉMONT MANIFESTATION POUR LA CANTINE



NEIL LABRADOR

La Cantine, lieu autogéré de cultures et d'artisanat, appelle à manifester pour sa survie samedi 5 septembre à 14h15 à la gare de Delémont. L'association, dont l'espace se situe dans la zone industrielle des Rondez, est menacée d'une rupture de bail, alors que le contrat a été signé pour dix ans. Tout dépendra d'une prochaine décision du Tribunal cantonal, après une longue bataille judiciaire. Les militants indiquent dans leur appel: «La richesse collective façonnée en ce lieu depuis bientôt cinq ans ne partira pas en fumée si facilement. Il est temps de faire pression dans l'espace public pour affirmer que la Cantine doit rester!» ■ **AA**

Informations sur la Cantine sur: lesrondez.ch

FESTIVAL L'ÉCOLOGIE SUR GRAND ÉCRAN

La 15^e édition du Festival du Film Vert reprend ses projections du 11 septembre au 15 novembre. «Parce que les questions environnementales ne doivent pas être oubliées en ces temps compliqués, l'organisation du Festival du Film Vert a décidé de reprogrammer cet automne, dans les lieux où c'est possible, les séances qui ont été annulées ce printemps», communique le festival. Plus de 170 projections de documentaires sur l'écologie, la nature et le développement durable sont ainsi prévues ces deux prochains mois dans toute la Suisse romande, en France voisine et au Tessin. Elles seront suivies pour la plupart de discussions. Le documentaire *La bataille du Libre*, du réalisateur Philippe Borrel, lancera cette nouvelle saison à Rue (FR) et la clôturera à Tannay (VD). ■ **AA**

Le programme détaillé sur: festivaldufilmvert.ch

Permanence téléphonique: 0848 421 600, lundi au vendredi de 9h à 12h.

VALAIS

SYNDICAT ET CAISSE DE CHÔMAGE

Sierre: 027 602 60 00

Sion: 027 602 60 00

Martigny: 027 602 60 00

Monthey: 027 602 60 00

HORAIRES

Permanence téléphonique: du lundi au vendredi de 8h30 à 11h30 et de 14h à 16h30. Ouverture du guichet caisse de chômage: du lundi au vendredi, de 8h30 à 11h30 et de 14h à 16h.

PERMANENCES SYNDICALES

Sierre: du lundi au vendredi, de 8h30 à 11h30.

Lundi soir, de 17h à 19h.

Sion: du lundi au vendredi, de 8h30 à 11h30.

Jeudi soir, de 17h à 19h.

Martigny: du lundi au vendredi, de 8h30 à 11h30.

Jeudi soir, de 17h à 19h.

Monthey: mardi et vendredi, de 8h30 à 11h30.

Mardi soir, de 17h à 19h.

VAUD

HORAIRES

Secrétariats

Les secrétariats de Lausanne, Nyon, Yverdon, Vevey et du Sentier ont un numéro de téléphone commun. Vous pouvez les contacter au 0848 606 606 ou au 0041 848 606 606 depuis la France.

Les permanences des secrétariats ci-dessus se font uniquement sur rendez-vous. Elles ont lieu les lundi, mardi et jeudi de 14h à 18h. Pour les autres secrétariats, renseignez-vous par téléphone.

Horaires téléphoniques:

Lundi à vendredi matin de 8h30 à 12h.

Lundi après-midi de 13h30 à 17h.

Mardi et jeudi de 13h30 à 18h.

Mercredi après-midi fermé.

Vendredi après-midi de 13h30 à 16h.

CAISSE DE CHÔMAGE

Lausanne: 021 313 24 80

Crissier: 021 612 00 40

Morges: 021 811 40 70

Nyon: 022 994 88 40

Yverdon: 024 424 95 85

Le Sentier: 021 845 62 66

Vevey: 021 925 70 01

Aigle: 024 466 82 86

LAUSANNE

GROUPE DES RETRAITES

Annulation des activités

En raison de la crise sanitaire, toutes les activités du groupe des retraitées et retraités de la section de Lausanne prévues durant le deuxième semestre de 2020 sont annulées jusqu'à nouvel avis.

Votre président, Luigi Gilardoni

SANTÉ: CORRIGER LES MANQUEMENTS

Amnesty International demande à Berne de mandater une étude pour connaître l'impact de la pandémie de coronavirus sur le personnel soignant. Unia s'est notamment associé à la démarche

Sonya Mermoud

Combien de professionnels de la santé ont contracté le coronavirus dans l'exercice de leur fonction? A-t-on, en cas de contamination, abordé la question sous l'angle de la maladie professionnelle? Quel soutien a alors été apporté? Compte-t-on des décès dans les rangs des soignants? Etc. Autant de questions qui ont amené Amnesty International (AI) à rédiger une lettre ouverte à l'attention des autorités fédérales, cosignée par le Syndicat des services publics, Unia, l'Association suisse des infirmiers (ASI) et déjà plus de 260 représentants du personnel concerné. L'ONG et ses partenaires demandent à Berne de mandater une enquête indépendante sur le sujet. «L'étude devrait révéler les conséquences de la pandémie sur le personnel de santé et faire la lumière sur la gestion gouvernementale de la crise», note l'organisation dans un communiqué. Nadia Boehlen, porte-parole d'AI: «Nous ne pouvions ignorer cette actualité. Nous avons publié un rapport sur la situation des droits des travailleurs de la santé au niveau mondial et avons décidé de prolonger cette recherche en Suisse.» Un document qui fait état, selon les estimations disponibles, de la contamination à l'échelle planétaire de 230 000 travailleurs de la santé jusqu'au mois de juillet dernier. Selon AI, plus de 3000 d'entre eux ont payé de leur vie leurs efforts pour lutter contre le Covid-19.

CHANGER DE PARADIGME

«Beaucoup ont dû et doivent encore travailler sans matériel de protection suffisant et avec de piètres salaires. Dans divers pays, des professionnels de la santé ayant critiqué la gestion gouvernementale de la crise ont été sanctionnés, licenciés ou même emprisonnés», souligne de son côté Pablo Cruchon, porte-parole de campagne à Amnesty International Suisse. Dans nos frontières, le personnel soignant a été particulièrement exposé au virus sans qu'il soit suffisamment armé pour y faire face. «La pandémie a exacerbé les problèmes existants: pénurie de personnel, manque de masques et de blouses de protection. La crise a révélé les dysfonctionnements et les énormes carences dans les hôpitaux, les homes, les soins à domicile», déclare Pierre-André Wagner, responsable du service juridique de l'ASI. «Les résultats de l'enquête demandée nous permettront d'argumenter pour réclamer davantage de moyens. Nous ne voulons pas de retour à la normale. Il y a un besoin urgent de changer de paradigme. Le système de santé n'est plus considéré comme un service public. C'est devenu un business entraînant des économies en matériel et d'énormes pressions sur les travailleurs. Avec des exigences de flexibilisation à outrance, le risque entrepreneurial étant reporté sur le dos des employés. Cette situation explique aussi pourquoi la profession a perdu en attractivité», note encore le collabora-



Soins intensifs du CHUV en avril 2020. Des infirmières en alerte permanente face au Covid-19. Comme partout dans le pays, les soignants se sont engagés sans compter pour sauver des vies. Les conséquences de cette pandémie sur le personnel, ainsi que sa gestion par les autorités, doivent être mises en lumière estime Amnesty International Suisse, soutenu par plusieurs syndicats et associations.

teur de l'ASI qui compte quelque 26 000 membres représentant environ un tiers des infirmiers diplômés.

PERSPECTIVES DE GENRE ET D'ORIGINE

Un point de vue partagé par Unia. «La démarche d'Amnesty est bienvenue et plus que nécessaire. Elle soutient nos efforts pour améliorer les conditions de travail dans le domaine», commente pour sa part Yolande Peisl-Gaillet, responsable romande à Unia des soins de longue durée et à domicile. «L'état des lieux dans le secteur permettra d'assurer une meil-

leure gestion de la crise. De faire face, mieux préparés, à une deuxième vague ou à une autre pandémie. Non seulement au niveau des équipements nécessaires mais aussi des effectifs. Il s'agit de défendre des conditions de travail dignes et sûres.» Les signataires du courrier qui sera probablement remis au gouvernement en octobre misent sur des données solides pour que le tir puisse être ajusté. «Il s'agit de corriger les manquements et d'uniformiser les dispositions», précise encore Nadia Boehlen. Etant donné la surreprésentation des femmes et des

personnes d'origine étrangère dans ces professions, Amnesty International souhaite aussi que la recherche intègre des perspectives de genre et de provenance. L'ONG a par ailleurs publié un manifeste de solidarité avec les soignants, «Notre santé, leurs droits», qui a déjà rencontré l'appui de plus de 4110 personnes. «Aujourd'hui, c'est à nous de soutenir les personnes qui ont travaillé pour préserver notre santé (...). Passons des applaudissements à la reconnaissance de leur travail», peut-on notamment lire en substance dans ce texte. ■

Le télétravail, jalon de la transition écologique

Les Verts genevois entendent favoriser la pratique du télétravail au sein de l'Etat et dans les entreprises privées. Un projet de loi et une motion pour atteindre leur objectif

Sonya Mermoud

Le semi-confinement imposé par la pandémie de coronavirus et, partant, un large recours au télétravail a eu des influences positives en matière de réduction de la pollution. A la mi-mars, selon le document des Verts genevois citant une étude de l'institut de recherche Intervista, le nombre de kilomètres parcourus en moyenne par les Suisses au quotidien avait diminué de moitié, passant de 40 à 20. Un chiffre qui a ensuite de nouveau graduellement augmenté pour atteindre, fin juin, le niveau d'avant la crise. Et cela alors que le nombre de personnes circulant en transports publics a diminué, en raison de la peur d'une contamination. Dans ce contexte, les Verts genevois souhaitent contribuer à limiter le trafic motorisé en généralisant le travail à domicile, non seulement au sein de l'Etat, le plus gros employeur du canton, mais aussi dans le privé. Pour atteindre cet objectif, le parti a déposé le 21 août dernier, un projet de loi et une motion au Grand Conseil dans ce sens. Le premier objet vise à une modification de la loi relative au personnel en vue de promouvoir plus systématiquement le recours au télétravail pour les postes qui le permettent. La seconde proposition invite le Conseil d'Etat à encourager les entreprises à recourir plus largement à cette pratique via une vaste campagne d'information et la mise en place de mécanismes incitatifs. Pour empêcher une éventuelle dégradation des conditions de travail – passage vers une rémuné-

ration sur mandat plutôt que mensuelle, appels et communications hors des heures de bureau au mépris du droit à la déconnexion, flexibilisation à outrance des horaires, etc. – la motion demande également la mise à disposition d'un modèle de convention; un accord fixant le cadre du travail à distance et rappelant les devoirs des employeurs.

AVANTAGES DE PART ET D'AUTRE

Dans leur communiqué de presse, les Verts genevois rappellent que les transports représentent 40% des émissions de CO₂ et sont responsables d'une bonne partie du réchauffement climatique. La valorisation du télétravail concourt ainsi à la transition écologique, favorisant indirectement non seulement une meilleure qualité de l'air, une baisse du bruit mais aussi des accidents de la route. Le parti note encore que, durant le semi-confinement, plus de 1,4 million de Suisses ont travaillé depuis la maison. Selon un sondage réalisé auprès de 1126 personnes, 79% ont annoncé être prêtes à poursuivre cette pratique, au moins en partie, et 89% ont estimé que les entreprises doivent la promouvoir. Parmi les avantages mis en avant, une meilleure conciliation entre vie professionnelle et vie familiale et une réduction du stress. Les employeurs pourraient aussi tirer profit de ce mode de fonctionnement en réalisant des économies liées à la réduction des surfaces de bureaux nécessaires et en bénéficiant d'une plus grande motivation de leurs collaborateurs... ■

Un tout-ménage contre l'initiative de l'UDC

La campagne des syndicats a démarré la semaine dernière avec l'annonce de l'envoi d'un journal à deux millions de ménages

Sylviane Herranz

L'Union syndicale suisse (USS) a lancé, le 24 août dernier, la campagne autonome des syndicats contre l'initiative dite de résiliation de l'UDC. Dans un communiqué, la fédération syndicale annonce qu'un journal de campagne sera envoyé à près de



deux millions de ménages. «Il s'agit de donner l'alerte quant aux risques que fait peser l'initiative sur le cœur des intérêts des travailleuses et des travailleurs: les emplois et les salaires», précise l'USS. Sous le titre «Attention, danger au travail!», le tout-ménage explique en quoi l'initiative de l'UDC «nuit aux intérêts des salariés en Suisse» et rappelle les vrais enjeux du parti populiste. Il énumère également les apports des mesures d'accompagnement en matière de protection des salaires ou d'extension des CCT, ces dernières couvrant aujourd'hui environ deux millions de personnes en Suisse. Le journal s'appuie aussi sur l'exemple de l'industrie allemande de la viande pour alerter sur les conséquences d'une diminution des contrôles du marché du travail. Cette industrie s'est illustrée durant la crise du coronavirus avec plus de 1500 travailleurs contaminés dans le plus grand abattoir d'Europe. Une usine où sévissaient des conditions de travail déléteres. Pour cette campagne, l'USS a mis la main au porte-monnaie, puisque le tout-ménage devrait coûter «autour de 300 000 à 400 000 francs», selon Pierre-Yves Maillard, interrogé par nos confrères de *La Liberté*. Le président de la fédération syndicale ajoute que ce montant représente «à peu près 15% de la rente cumulée d'ancien conseiller fédéral exigée par Christoph Blocher», une somme sans commune mesure avec les moyens possédés par l'UDC. ■

CEUX QUI AIDENT

En choisissant de consacrer leur documentaire *Volunteer* à des bénévoles œuvrant auprès des réfugiés en Grèce, les réalisateurs suisses Anna Thommen et Lorenz Nufer viennent raconter le drame de la crise migratoire sous un angle inédit. Bouleversant!

Textes Nicolas Jacot

Michaël est capitaine dans l'Armée suisse, Sarah et Thomas éleveurs bovins dans les Alpes, Ileana une retraitée huppée vivant au Tessin et Grosi un comédien bien connu de l'autre côté de la Sarine. Ces cinq citoyens helvétiques qu'a priori tout oppose ont décidé pourtant de mettre leur vie entre parenthèses et de se mobiliser pour venir en aide, entre 2015 et 2016, aux milliers de migrants qui débarquent alors chaque jour sur les côtes grecques. C'est leur quotidien sur l'île de Lesbos, ainsi qu'à Idomeni (frontière avec la Macédoine), mais également en Suisse qu'Anna Thommen et Lorenz Nufer se sont attelés à documenter. Quelles sont leurs motivations? Quelles missions leur sont confiées? Comment ont-ils été transformés par cette expérience? Quelle est leur vision de la politique migratoire menée tant en Suisse qu'en Europe? En abordant toutes ces questions, le documentaire apporte un regard frais sur la situation, loin de la langue de bois politicienne et des récits parfois convenus rebattus par les médias. Le ton est rapidement donné avec une ouverture sur un plan-séquence hâlant durant lequel le spectateur se retrouve dans la peau d'un bénévole se précipitant au secours d'un pneumatique. Et dans la foulée, les premiers

regards sur ces hommes, femmes et enfants hébétés et affaiblis par une traversée dont on ne peut qu'imaginer l'horreur. «Responsabilité», c'est le premier mot qui ressort des témoignages des uns et des autres. Cette responsabilité dont les gouvernements européens se sont défaits et que les volontaires des ONG ont dû saisir à bras-le-corps à l'insu de leur plein gré. Car qui dit responsabilité dit également pouvoir et obligation de faire preuve de pragmatisme en mettant de côté par moments ses émotions notamment lorsqu'il est question de distribution de nourriture. Des situations qui minent ces bénévoles et les amènent à développer des méthodes alternatives. En glissant, par exemple, dans l'embrasement des tentes des sacs de victuailles à la nuit tombée afin d'éviter les émeutes et l'humiliation que cela peut représenter. Et c'est bien là tout l'intérêt du documentaire: filmer des tâches quotidiennes a priori banales, mais qui viennent refléter des facettes d'une crise dont nous ne pouvons imaginer tous les tenants.

REDEVENIR CE QU'ON EST VRAIMENT

Volunteer se veut également une puissante diatribe à l'encontre des politiques mises en place par les gouvernements européens, mais également suisse. Animés par une colère salutaire, les bénévoles n'hésitent pas à envisager la désobéissance civile pour contrer



le manque d'altruisme et surtout les propres entorses aux réglementations menées par les autorités: «On pourrait résoudre le problème si les politiciens pesaient le pour et le contre de façon plus juste en donnant plus de poids au bien-être des gens plutôt qu'à l'application de la législation en matière d'asile ou des accords de Schengen/Dublin. Ceux-ci menant clairement à des violations des droits de l'homme», dénonce Michaël, le militaire.

Dans ce contexte, le retour à la réalité est brutal et ces volontaires doivent affronter un vide énorme et un sentiment d'inutilité face à l'actualité qui continue désormais sans eux. Mais l'expérience permet aussi de revenir à des valeurs élémentaires desquelles nos sociétés

occidentales nous ont éloignés, ainsi que l'exprime Sarah, l'éleveuse bovine: «Le besoin fondamental de chacun d'entre nous est en fait que le monde aille bien, que tout soit juste. [...] On ne peut donc pas dire qu'on a changé, on redevient ce qu'on est vraiment.» En espérant qu'il en sera de même pour le spectateur... ■

Volunteer, d'Anna Thommen et Lorenz Nufer, sortie en Suisse romande le 9 septembre.

Avant-premières en présence des réalisateurs:

Bienne, cinéma Rex, vendredi 4 septembre à 18h.

Lausanne, Le Zinéma, lundi 7 septembre à 20h30.

Carouge, cinéma Bio, mardi 8 septembre à 19h.

La Chaux-de-Fonds, cinéma ABC, mercredi 9 septembre à 20h.

Neuchâtel, cinéma Apollo, jeudi 10 septembre à 18h.

Sainte-Croix, cinéma Royal, samedi 12 septembre à 18h.

Bex, cinéma Grain d'Sel, mardi 29 septembre à 20h.

Autres projections spéciales:

Oron-la-Ville, cinéma d'Oron, vendredi 11 septembre à 20h.

Delémont, La Grange, dimanche 13 septembre à 17h.

Vevey, cinéma Rex, jeudi 17 septembre à 18h30.

L'ENVERS DE L'UNIFORME



Dans son nouveau film, *Police*, la réalisatrice française Anne Fontaine traite du renvoi des migrants par le truchement des policiers en charge de les escorter. Un huis clos qui interroge sur la désobéissance civile et tire les consciences

Un Blanc, un Noir, une blonde et un étranger sont dans une voiture... Ce qui pourrait ressembler à l'accroche d'une mauvaise blague de comptoir résume en réalité le nouveau film d'Anne Fontaine. Virginie, Erik et Aristide sont trois flics parisiens aux vies cabossées par la pénibilité de leur fonction. A la fin d'une journée éprouvante, ils se voient encore confier une dernière mission délicate: reconduire un réfugié tadjik débouté à la frontière. Mais sur le chemin de l'aéroport, Virginie comprend que leur prisonnier risque la mort s'il rentre dans son pays. Face à cet insoutenable cas de conscience, elle cherche à convaincre ses collègues de le laisser s'échapper. En adaptant le roman éponyme d'Hugo Boris, la cinéaste Anne Fontaine se frotte pour la première fois au genre policier tout en refusant d'en adopter les codes habituels. Dans *Police*, c'est en effet à travers les silences et les regards entre les protagonistes que toute la ten-

sion se met en place, le tout souligné par une bande originale surprenante composée de chansons populaires et de musique classique. La réalisatrice qui décrit son film comme n'étant «ni un polar, ni une analyse sociologique», propose en effet ici davantage un voyage initiatique accompli par ses trois personnages. Un voyage vers un aéroport doublé d'un cheminement intérieur et de questionnements capitaux: Que signifie le fait de débouter quelqu'un qui risque d'être tué? Doit-on obéir? Peut-on désobéir? Et face à ces interrogations, Virginie, Erik et Aristide se font les voix des consciences tiraillées, chacun réagissant de manière différente.

TROIS FACETTES DE LA CONSCIENCE

Lors de la prise en charge du réfugié, Virginie débarque seule dans un centre de rétention en feu. Apostrophée par une travailleuse sociale – «Vous auriez mieux fait de le laisser brûler, c'est moins hypocrite», lui lance-t-elle –, elle

devient alors la première à oser transgresser une des règles de son métier. La policière prend en effet connaissance du dossier du demandeur d'asile qui ne lui est pas destiné. «Avec ce geste, elle ouvre une petite brèche dans le système, et lance un enchaînement au terme duquel la désobéissance deviendra vertueuse», analyse encore Anne Fontaine. Face à elle, Erik s'oppose à la moindre entorse au règlement. Pétri de préjugés, incapable de faire la différence entre un immigré et un terroriste, il ne peut envisager la moindre irrégularité et le moindre écart dans sa mission. Voir Virginie dériver vers la transgression est un véritable cauchemar pour lui. Entre les deux, Aristide – un Omar Sy à contre-emploi – oscille avec une apparente légèreté. Il ne souhaite pas s'impliquer et aspire à mener à bien sa mission comme si de rien n'était. «Tu es chiant!» hurle-t-il à Virginie, bousculé dans sa routine, alors qu'elle informe ses collègues du

destin à venir de leur prisonnier. Et pour embrouiller encore davantage les consciences, le personnage de l'immigré est construit de manière très énigmatique. Ni monstre, ni victime, ce réfugié tadjik – qui se soucie d'ailleurs de la répression au Tadjikistan? – est difficile à appréhender et à prendre en pitié. Rendant le tiraillement des consciences encore plus légitime. Car en brossant les portraits de trois personnages aux opinions très tranchées, voire légèrement caricaturales, Anne Fontaine met en réalité en scène les différentes facettes du comportement humain face à une telle situation. Et invite, par là, le spectateur à s'interroger sur sa propre conscience, sa propre morale: et moi, comment réagis-je à leur place? Et cela même si se questionner sur le bien-fondé des institutions, c'est déjà les mettre en doute. ■

Police, d'Anne Fontaine, sortie en Suisse romande le 2 septembre.

PARTIR, C'EST MOURIR UN PEU

Giorgetto et le *Professore*, deux amis sexagénaires, ont toujours vécu à Rome dans un quartier populaire où ils ont toutes leurs habitudes. Aujourd'hui retraités, ils voient leur entourage progressivement se réduire et leur maigre pension ne leur permet que de voter à crédit. Ainsi, quand leur parvient la rumeur qu'une vague connaissance vivrait comme un prince à Saint-Domingue de sa faible retraite italienne, les deux hommes décident à leur tour de s'expatrier. Ou plutôt, dans un premier temps, de s'informer sur cette possibilité. Au fil de leurs recherches cocasses, ils rencontrent Attilio, un ancien baroudeur, citoyen du monde, qui décide de se joindre à l'aventure. Et cela ne sera pas une mince affaire: choisir une destination adéquate, régler les problèmes administratifs et bancaires, trouver l'argent nécessaire pour pallier le plus urgent, apprendre la langue de la future destination, seront autant de bâtons dans les roues de ces joyeux retraités. Et quand le trio fait la connaissance d'Abu, un jeune migrant venu d'Afrique, c'est toutes leurs certitudes qui sont soudainement ébranlées. Et

si finalement la difficulté majeure était simplement partir? C'est dans la continuité de ses précédentes comédies que le réalisateur, scénariste et acteur Gianni Di Gregorio met en scène son *Citoyens du monde*, emmené par un trio de comédiens pétillants, truculents et parfaitement complémentaires. En croquant avec un certain mordant une société romaine quelque peu désabusée, le cinéaste propose un film dans l'héritage de la comédie italienne entre réalisme et cynisme. Il confère toutefois à son histoire un ton franchement ancré dans l'actualité en s'attaquant à des problématiques particulièrement présentes dans l'Italie d'aujourd'hui: immigration, pouvoir d'achat, retraites.

DEVENIR UN ÉTRANGER

«L'idée de ce film est née d'une conversation avec Matteo Garrone (autre réalisateur italien, *ndlr*) qui m'a incité à écrire sur un retraité désargenté qui est obligé de partir à l'étranger pour améliorer ses conditions de vie», explique Gianni Di Gregorio. Cette quête d'une existence meilleure centrée sur la question du pou-

Trois sexagénaires romains décident de quitter leur ville pour vivre à l'étranger. Avec *Citoyens du monde*, Gianni Di Gregorio offre une comédie italienne mordante tout en invitant à se questionner sur la signification de l'exil

voir d'achat se retrouve alors au cœur des préoccupations. Ainsi les personnages n'auront de cesse de se plaindre et s'amuseront, effarés, à comparer par exemple le prix d'une bière à travers le monde (5 euros à Genève, 1 euro à Sofia, etc.). Mais la rencontre avec Abu va amener le trio à relativiser sa situation. «Toi papa, tu es pauvre?» répond d'ailleurs la fille d'Attilio aux jérémiades de son père. «Alors que j'étais en phase d'écriture, j'ai été rattrapé par la réalité. Je fais référence à toutes les tragédies en mer liées à l'immigration. Cette réalité s'est imposée dans mon histoire avec sa propre urgence. Et c'est comme ça qu'est apparu un nouveau personnage, véritable voyageur de notre époque, un jeune Africain venu en Italie en canot pneumatique», précise le cinéaste. Sur le ton de l'humour, *Citoyens du monde* amène ainsi le spectateur européen à examiner sa situation de privilégié et surtout à réfléchir sur la terrible réalité qui peut se cacher derrière le mot «partir». «Ici c'est notre monde. Nous sommes nés ici. On nous connaît», lâchent les protagonistes en comprenant à quel point il est difficile de devenir soi-même un immigré. ■



Citoyens du monde, de Gianni Di Gregorio, dans les salles en Suisse romande depuis le 26 août.

10 BILLETS GRATUITS!

Nous tenons à la disposition de nos lectrices et de nos lecteurs 10 billets gratuits pour le film *Citoyens du monde* offerts par le distributeur Xenix Filmdistribution. Attention, ces billets ne sont pas valables les samedis, dimanches et jours fériés.

Intéressés? Ecrivez-nous à forum@evenement.ch ou à *L'Événement syndical*, place de la Riponne 4, 1005 Lausanne. N'oubliez pas de nous transmettre vos coordonnées. ■